

# **Mesures de grâce présidentielle et d'apaisement au profit de 2.471 détenus** P.4

## **EDUCATION ET SANTÉ Les détails des nouveaux statuts dévoilés**

Lire l'article de M. Aziza page 3



### **RECOMMANDATIONS DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS Le développement local durable au centre des intérêts**

Lire l'article de A. Z. page 4



Ph.: APS

# **Le Quotidien**

*Edition Nationale d'Information*

**D'ORAN**



### **AGGRESSION CONTRE GHAZA L'hôpital Kamal Adwan totalement incendié par l'armée sioniste**



**QUATRE MORTS ET CINQ BLESSÉS DANS UN CARAMBOLAGE**

### **Un mariage tourne au drame à Adrar**

Lire l'article de Bentouba Said page 5

## Agression contre Ghaza **L'hôpital Kamal Adwan totalement incendié par l'armée sioniste**

**Vendredi, 448<sup>e</sup> jour de l'agression contre Ghaza, l'armée sioniste poursuit ses massacres et le nettoyage ethnique contre la population civile de l'enclave assiégée.**



Mohamed Mehdi

Hier, le nombre de victimes de la barbarie israélienne, soutenue par les Etats-Unis, s'est élevé à 45.436 martyrs et 108.038 blessés, a indiqué le ministère de la Santé de Ghaza. Ce bilan comprend également les 37 martyrs et 98 blessés victimes des 3 massacres enregistrés lors des précédentes 24 heures. Depuis mercredi, l'armée génocidaire sioniste a augmenté en intensité ses attaques contre les établissements hospitaliers, en plus des restrictions sévères sur l'entrée du carburant et de l'aide vitale d'urgence pour les malades et les blessés, mais également des attaques meurtrières contre les journalistes.

L'hôpital Kamal Adwan de Beit Lahia, dans le nord de Ghaza, déjà attaqué en permanence depuis le 5 octobre dernier, a fini par être totalement incendié, vendredi, alors que des membres du personnel médical, des malades et des blessés ont été mis en état d'arrestation.

L'incendie de l'hôpital Kamal Adwan, sous les bombardements de l'armée sioniste, s'est propagé rapidement dans les services de chirurgie, les laboratoires, les unités de maintenance et des ambulances. Il s'est déclaré quelques heures après les menaces des forces d'occupation pour forcer le personnel médical, les malades, les blessés et les personnes déplacées qui y ont trouvé refuge, à quitter l'établissement. Le correspondant d'Al Jazeera a déclaré que les forces d'occupation ont menacé d'arrêter le directeur de l'hôpital Kamal Adwan, le Dr Hossam Abu Safiya.

Le directeur de la santé de Ghaza, le Dr Marwan Al-Bursh, a affirmé, dans une déclaration à Al Jazeera que les forces d'occupation «ont obligé le personnel médical et les patients à se déshabiller, dans ce froid extrême, et les ont emmenés vers une destination inconnue», ajoutant que certains patients ont été évacués, sous la menace des armes, et dans des conditions inhumaines, vers l'hôpital indonésien, qui avait été bombardé quelques jours auparavant.

Al-Bursh a tenu l'occupation israélienne et l'administration américaine pour responsables de ces crimes, soulignant que les soldats israéliens se

vantaient hier, sur les réseaux sociaux, d'avoir détruit l'hôpital indonésien.

### OMS : ISRAËL CIBLE LE SYSTÈME DE SANTÉ DE GHAZA

Jeudi soir, vers 21h30 (localement), le ministère de la Santé de Ghaza avait annoncé «la mort d'environ 50 personnes, dont 5 membres du personnel médical de l'hôpital Kamal Adwan, dans un bombardement aérien sur un bâtiment adjacent à l'hôpital». Le communiqué affirme que parmi les martyrs se trouvaient le Dr Ahmed Sammour, pédiatre, et Israa Abu Zayda, technicienne de laboratoire, assassinés au moment où ils tentaient de rejoindre leurs familles.

«Un autre technicien, Fares al-Hawdali, est également tombé en martyr alors qu'il tentait de secourir les blessés de l'attaque», ajoute la même source, qui annonce également «le martyr de deux secouristes, Abdelmadjid Abu al-Ayche et Maher al-Ajrami, à proximité de l'hôpital» et que leurs corps se trouvaient «encore dans la rue».

Les forces d'occupation israéliennes ont également fait exploser un quatrième robot piégé à proximité de l'hôpital Kamal Adwan, dans le nord de la bande de Ghaza.

L'armée d'occupation a également fait exploser, hier, des robots piégés à proximité de l'hôpital Al-Awda de Jabalya, blessant son directeur et 6 autres membres du personnel médical. Vendredi, la porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé, Margaret Harris, a exprimé son inquiétude quant à la détérioration de la situation sanitaire à Ghaza, après des informations faisant état de l'évacuation de l'hôpital Kamal Adwan par l'armée israélienne.

«Nous assistons à des attaques contre des civils et contre le système de santé à Ghaza», a déclaré Harris à Al Jazeera, ajoutant : «Ce à quoi les hôpitaux de Ghaza sont exposés est horrible. Nous assistons à une punition pour la population».

### 5 JOURNALISTES DE LA CHAÎNE AL-QUDS AL-YOUM TOMBENT EN MARTYRS DANS UN BOMBARDEMENT

**ANALYSE**  
Abdelkrim Zerzouri

### La solidarité pour combattre la famine

**L'**objectif de l'éradication de la pauvreté dans le monde, adopté par les Nations unies en 2015, semble s'éloigner au fil du temps. C'est ce qui ressort du dernier rapport de la FAO, l'organisation onusienne pour l'alimentation et l'agriculture. Les causes profondes de la faim, qui n'ont pas changé depuis les dernières décennies, se sont aggravées ces dernières années, notamment les guerres, les conflits et le manque de sécurité qui se sont multipliés à travers le monde, et qui ont contribué à l'accentuation de la faim et l'insécurité alimentaire. En sus de la multiplication des phénomènes liés à l'impact du changement climatique sur l'agriculture et autres facteurs puissent économiques accouplés à la faiblesse des systèmes de protection sociale, qui favorisent l'augmentation du taux de chômage. Dans l'ensemble, le rapport de la FAO est alarmant concernant certaines régions dans le monde, toutes situées en Afrique et dans le monde arabe. Un cinquième de la population en Afrique subit les affres de la faim, alors que la situation dans certains pays arabes est tout simplement catastrophique. Il y a la famine dont pâtissent les Palestiniens à Ghaza, provoquée par les assauts meurtriers de l'armée israélienne contre les civils et le blocage de l'acheminement des aides humanitaires, ainsi qu'en Somalie, un pays déchiré par les conflits et la sécheresse, où plus de la moitié de la population est touchée par la famine, ainsi que le Yémen, où près de la moitié de la population est touchée par la famine à cause de la longue guerre civile qui a consumé ses terres, et la Syrie, où 34% de la population souffrent de la famine. On voit bien que ces régions sont en proie à la guerre et aux conflits violents, qui expliquent les difficultés d'accès des populations à la nourriture, mais il y a une autre région en Europe, en l'occurrence l'Ukraine, en guerre depuis près de trois ans, où l'on ne parle de famine. Bien au contraire, les effets de cette guerre ont été exportés très loin, portant des coups sévères à la sécurité alimentaire dans de lointaines contrées (généralement des pays africains, pauvres, souffrant de crises économiques ou fragilisés par le changement climatique) à la suite de la crise des exportations des céréales dans le sillage du blocage des ports de la mer noire. Comment expliquer ce «cas ukrainien», épargné des difficultés d'accès à la nourriture, alors que la guerre a eu des effets catastrophiques sur les secteurs de l'agriculture et de l'énergie, provoquant également des déplacements de populations par centaines de milliers depuis près de trois ans ? Pourquoi les considérations ou les processus à l'origine de l'apparition des signes de la famine en Afrique et dans le monde arabe, notamment, ne tiennent pas en Ukraine ? A voir de près, c'est l'élan de solidarité des pays européens envers l'Ukraine qui a permis à sa population d'être épargnée des difficultés d'accès à la nourriture. 300 Banques alimentaires européennes se sont mobilisées ces trois dernières années, dans 29 pays, pour soutenir les Ukrainiens afin de leur assurer la continuité des approvisionnements alimentaires. Malheureusement, la solidarité fait défaut dans le monde arabe et en Afrique.

Jeudi également, un 4<sup>e</sup> nourrisson est tombé en martyr, en moins de 72 heures, à cause du froid aggravé par une sous-alimentation chronique. Des sources médicales ont indiqué à l'agence palestinienne Wafa que l'insécurité alimentaire des mamans allaitantes avait entraîné de nouveaux cas de maladies chez les enfants.

Le jour même, 5 journalistes de la chaîne satellite Al-Quds Al-Youn, sont tombés en martyrs suite au bombardement de leur véhicule stationné à côté d'un hôpital à Nuseirat, dans le centre de Ghaza.

«Le nombre de journalistes martyrs est passé à 201 journalistes suite au martyre de cinq journalistes de la chaîne satellitaire Al-Quds Al-Youn, a rapporté, jeudi, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza dans un communiqué publié sur Telegram. L'armée d'occupation a bombardé le véhicule de transmission de la chaîne satellitaire Al-Quds Al-Youn et assassiné les cinq journalistes, au moment où ils effectuaient leur travail dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande de Ghaza», a ajouté la même source.

Les cinq martyrs sont Faisal Abu Al-Qumsan, Ayman Al-Jadi, Ibrahim Sheikh Ali, Mohamed Al-Laddah, et Fadi Hassouna, affirme encore le Bureau des médias.

A noter que le martyr Ayman Al-Jadi venait juste d'emmener son épouse à l'hôpital enceinte de leur premier enfant. La maman donnera naissance, quelques heures après d'un fils, appelé Ayman, à la mémoire de son papa, journaliste, assassiné le jour même par l'armée sioniste.

### NORD DE GHAZA : DES BOMBARDEMENTS MASSIFS ENTENDUS À 70 KM

La situation humanitaire dans le nord de Ghaza se dégrade davantage sous

les bombardements incessants et la politique de famine conséquence du blocus total imposé depuis 80 jours par l'armée sioniste, dans un silence biblique des pays occidentaux, à leur tête les Etats-Unis et l'Union européenne. Hier, le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que la famine se propage dans toute la bande de Ghaza et avoue n'importe «pu apporter qu'un tiers de la nourriture dont la population a besoin».

Jeudi soir, l'armée génocidaire d'Israël a intensifié ses bombardements à tel point que les détonations massives ont été entendues jusqu'à Tel-Aviv.

Al Jazeera a rapporté, citant des médias israéliens, que les échos des bombardements massifs menés jeudi soir par l'armée sioniste sur ce qui restait des bâtiments dans plusieurs zones du nord de la bande de Ghaza, ont été entendus jusqu'à Tel-Aviv.

«Il y a deux heures, alors que nous étions sur le point d'embarquer à Sanaa, l'aéroport a été bombardé. Un membre de l'équipage de notre avion a été blessé. Au moins deux personnes auraient été tuées à l'aéroport. La tour de contrôle du trafic aérien, la salle d'embarquement, située à quelques mètres de l'endroit où nous nous trouvions, et la piste d'atterrissage ont été endommagées. Nous devrons attendre que les dégâts à l'aéroport soient réparés avant de pouvoir partir. Mes collègues de l'ONU, de l'OMS et moi-même sommes en sécurité», a déclaré Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus sur la plateforme X.

Sur l'objet de sa visite à Sanaa, le DG de l'OMS avait précisé, au début de sa publication, qu'il venait d'achever une «mission de négociation» pour «la libération des détenus du personnel des Nations unies et de l'évaluation de la situation sanitaire et humanitaire au Yémen».

### LES HOUTHIS CIBLENT L'AÉROPORT BEN GOURION

Le porte-parole militaire des Ançar Allah (Houthis), Yahya Saree, a annoncé, vendredi, la mise en œuvre de ce qu'il a qualifié d'«opération qualitative» visant l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv avec un missile hypersonique, confirmant le

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
**E-mail :** [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

## Education et Santé

### Les détails des nouveaux statuts dévoilés

**Les deux ministères, de l'Education et de la santé ont dévoilé le contenu des statuts particuliers approuvés par le Conseil des ministres et des annonces sur le régime indemnitaire.**

M. Aziza

Les deux projets comportent des avantages importants en faveur des acteurs de l'Education et de la Santé.

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a mis en relief, jeudi dernier, devant les parlementaires, les acquis contenus dans le statut particulier des fonctionnaires du secteur qui, à coup sûr, amélioreront les conditions socioprofessionnelles des acteurs de son secteur, notamment sur le plan financier. Tout en mettant l'accent sur l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et l'intérêt permanent qu'il porte au secteur de l'Education et ses décisions courageuses.

Le ministre a, en outre, mis l'accent, lors d'une interview accordée à la télévision publique, jeudi dernier, sur l'impact financier des nouvelles mesures contenues dans le statut particulier et dans le régime indemnitaire. M. Saâdaoui a affirmé que le passage d'une catégorie à une autre, plus élevée, selon la nouvelle classification entraînera automatiquement des augmentations financières pour l'ensemble du personnel de l'Education.

En ajoutant que «le président a décidé l'octroi d'une prime au profit des enseignants, aux inspecteurs et directeurs ainsi qu'aux censeurs des lycées à hauteur de 30 points et 15 points seront accordés au reste des fonctionnaires dans le secteur de l'Education. Et ce, après de nombreuses suggestions et discussions présentées par les commissions gouvernementales.

Le ministre a cité à titre d'exemple, l'enseignant du primaire classé dans la catégorie 6, précisant qu'en fonction de ses qualifications professionnelles, l'expérience notamment et de diplôme d'étude qu'il détient, bénéficiera d'une allocation mensuelle de l'ordre de 15.000 ou 16.000 dinars. Saâdaoui a qualifié cette prime d'appreciable. Enfin le ministre a tenu encore une fois, à rassurer la famille éducative, en affirmant que le statut particulier sera bientôt publié et mis en œuvre. En soulignant que l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des enseignants et du personnel éducatif va garantir l'amélioration de la qualité de l'enseignement et du système éducatif.

Contacté par nos soins, Boualem Amoura, secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (SATEF), a affirmé que les syndicats du secteur ont été reçus jeudi dernier par l'Inspecteur général et le chef de cabinet du ministère de l'Education où une copie du statut particulier leur a été remise.

M. Amoura a estimé qu'après une lecture approfondie du statut «nous avons constaté qu'il manque tout de même des précisions, no-

tamment en matière de mission. Il dira que contrairement au précédent statut particulier «il n'y a pas de définition de chaque mission et de qui fait quoi». Il poursuit en soulignant, qu'ils ont donné, à vrai dire, la classification. Précisant qu'ils ont supprimé professeur principal et professeur formateur. Ces derniers ont été changés par des classes (1 et 2). Il s'agit-là d'une amélioration de la classification des grades ainsi que la création de «professeur émérite ou référent» dans le parcours professionnel des employés de l'Education.

En ce qui concerne la prime décidée par le président de la République et annoncée par le ministre de l'Education à l'ENTV, M. Amoura a affirmé qu'il n'y a eu aucun exposé sur le régime indemnitaire lors de la réunion tenue jeudi dernier, au département de Saâdaoui. Et de préciser «je pense que le ministre voulait dire une prime de 30 % au profit des enseignants et 15 % pour le reste des professionnels». Car, dit-il, «si on multiplie 30 points indiciaires x 45 Da, on aura seulement une augmentation de 1.350 Da et je ne pense pas que c'est le cas». En enchaînant que le ministre parle de pourcentage et non pas de points. Et d'indiquer qu'il a donné un exemple de l'enseignant du primaire qui devrait, à travers cette augmentation, bénéficier de 15.000 à 16.000 DA sur le salaire brut, dira-t-il. En soulignant «il faut juste savoir que ce n'est pas tous les enseignants du primaire qui vont bénéficier de cette prime, il s'agit selon le ministre des enseignants qui sont classés à l'échelon 6, c'est-à-dire ceux qui ont 20 ans d'expérience».

#### SANTÉ : DES AUGMENTATIONS SUR LES SALAIRES DE PLUS DE 20%

Le ministère de la Santé a dévoilé pour sa part le contenu du nouveau Statut particulier. En précisant, à travers un communiqué rendu public, que les nouvelles lois entrent en vigueur dès leur publication au Journal officiel. Ajoutant que ces lois seront appliquées avec l'implémentation et la participation des partenaires sociaux et des institutions de santé publique. En insistant sur le fait que le président de la République a accordé un intérêt particulier au secteur de la Santé à travers ses décisions et ses orientations.

Il a été précisé dans ledit communiqué que le nouveau statut particulier des corps médicaux et paramédicaux permettra la création de nouveaux grades de promotion ainsi que l'instauration du rôle de Médecin référent.

Le texte accorde le droit à un congé scientifique d'une année et l'adoption de dispositions transitoires pour le grade de Médecin spécialiste hors catégorie pour les médecins spécialistes en santé publi-



Par Belkacem Ahcene-Djaballah

**E**n septembre 1964, nous étions une trentaine à peine, dont quelques étrangers (dont un marocain, un guinéen et un bulgare si mes souvenirs sont bons) inscrits en première année (francophone, celle arabophone ayant suivi en 1965) de la toute nouvelle Ecole nationale supérieure de journalisme (EnsJ, rue Jacques Cartier dans les anciens locaux exigus de la Franc-maçonnerie) au sein de l'Université d'Alger. La première du genre en Afrique et dans le monde arabe. Des locaux exigus et humides, quelques jeunes et/ou moins jeunes enseignants algériens (Djamil Bendimrad, Mohamed El Mili, S-A Baghli, M. Bouchenaki, Benhassine, Graïne, Mokrane, H. Lassel, P. Chiche, Fares, Saïf...) mais une volonté de réussir sans limite et des enseignants de plusieurs pays (Syrie, USA, France, Cameroun, Suisse...) dont certains coopérants (Plenel, F. Balle...), des amis de l'Algérie en lutte (G. Arnaud...) ou des réfugiés politiques (Aquino de Bragança, Kapet de Bana, Bachir Chihabi, Alemeddine...)

Trois années plus loin, nous n'étions qu'une douzaine à décrocher la licence, dont deux filles (sorties, d'ailleurs, majors de promo') alors que les besoins du secteur ne faisaient que croître.

Soixante années plus loin, le pays recense une multitude de Centres universitaires de formation en Communication et Sciences de l'information et des centaines de diplômes sont annuellement décernés. Pour sa part, le secteur a connu une croissance inimaginable avec des demandes multiformes dont celles générées par les Tic ne sont pas les moindres.

Tout dernièrement, la Faculté des sciences de l'information et de la communication (Alger 3) a donc commémoré le 60<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'EnsJ. Une cérémonie ayant permis des retrouvailles émouvantes, avec ses couacs protocolaires inévitables, et, surtout, de faire le point sur le chemin parcouru, les progrès enregistrés mais aussi sur les lacunes existantes.

Autre cérémonie, celle organisée jeudi 19 décembre par le Cercle des Anciens de l'Information et de la Culture, rendant homma-

ge à une journaliste et animatrice icône de la radio (Chaîne 3) des années 60-70 et 80, Leïla Boutaleb (elle-même épouse d'une autre icône de la radio, le journaliste sportif Abdallah Benyekhlef, aujourd'hui décédé). Une cérémonie plus qu'émouvante ! Au-delà des cérémonies, initiatives louables, se pose la problématique de la mémoire du « temps présent », celui se déroulant depuis l'Indépendance du pays. Un temps présent que l'on a tendance, à mon avis, à trop oublier pour ne se consacrer qu'au « temps passé », tout particulièrement celui des luttes et des résistances anticolonialistes.

Un « temps présent » fait de sacrifices, de courage, de volonté de réussir, pour soi et pour le pays, un temps de grandes réussites mais aussi d'échecs, de luttes visibles ou souterraines, tout particulièrement contre la malversation, la médiocrité et la bureaucratie toujours enrôlées d'arguties politiciennes. Certes, beaucoup de succès mais pas mal de dégâts moraux, avec leurs mises à l'écart (quand ce n'est pas la prison !) et physiques dont le point d'orgue a été atteint durant la décennie rouge marquée, pour le seul secteur de la presse, par l'assassinat de mai 1993 à septembre 1997, de plus de 110 journalistes et travailleurs de l'information (plus deux autres, l'un en mai 2011 et l'autre en juillet 2013).

C'est pour cela que le temps est venu de réhabiliter la mémoire du « temps présent ». Ceci dit sans mettre de côté le temps passé. Des parallèles qui se rencontrent ! Une autre perception de celles et ceux qui ont construit l'Algérie postindépendance. Ainsi, les Algériens de l'Algérie nouvelle- celle qui est en train de se construire- auront pour guides des phares et des exemples nationaux qui seront immanquablement suivis car plus proches de leurs réalités.

PS, à méditer : « C'est quand il perd la mémoire qu'un peuple disparaît ou s'exclut de l'Histoire. Il ne sait plus qui il est. Il ignore ce qu'il était. Il se retrouve incapable de dire ce qu'il veut devenir » (Tayeb Kennouche. «Des humeurs d'écriture». Essais, Editions El Qobia, Alger 2024).

que. Pour ce qui est des corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique, le ministère a indiqué que les corps des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes avaient bénéficié d'un nouveau grade réservé aux titulaires de diplôme de docteur en pharmacie et en médecine dentaire. Ces derniers bénéficient d'un nouveau grade de promotion et de deux nouveaux postes supérieurs, outre la création d'une fonction pour les médecins généralistes, à savoir celle de Médecin référent. Concernant les corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique, ils ont bénéficié dans le cadre de ce nouveau statut d'une révision des rythmes de promotion ainsi que d'une révision de la classification des postes supérieurs. Les aides-soignants et paramédicaux, relevant des corps paramédicaux de santé publique, ont, quant à eux, bénéficié d'un nouveau grade de promotion, de la création d'un nouveau poste supérieur, d'une révision de la classification des postes supérieurs existants, et de la régularisation des grades des corps paramédicaux afin de les aligner sur le système de classification en vigueur, selon le même communiqué. En ce qui concerne le corps des auxiliaires en anesthésie réanimation, les statuts pré-

voient la création d'un nouveau grade de promotion pour ces derniers. Le corps des sages-femmes de santé publique a également bénéficié d'une reclassification dans le grade de promotion actuel et de la création d'un nouveau poste supérieur. Les professeurs d'enseignement de santé publique ont «pour la première fois, bénéficié d'un statut particulier qui leur accorde des avantages spécifiques, notamment en ce qui concerne les grades de promotion et les postes supérieurs, ainsi qu'une classification prenant en compte la nature du poste».

Il a été bien précisé dans ledit communiqué que «tous les professionnels du secteur membres des corps précités bénéficieront d'une augmentation de salaires, d'indemnisations et de garantie de la protection de toute forme de pression, ainsi que du droit de promotion exceptionnelle pendant ou à l'occasion de l'accomplissement de leurs missions lors de circonstances exceptionnelles et de crises sanitaires», selon le ministère.

#### DES AVANÇÉES EN ATTENDANT UNE «SÉPARATION» DE LA FONCTION PUBLIQUE

Dans une déclaration faite au «Le

Quotidien d'Oran», Dr Mohamed Idir, président du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique SNPSSP, a affirmé que «le ministère de la Santé ne nous a pas remis une copie du statut particulier tel qu'il a été validé par le Conseil des ministres». Précisant que «le ministre nous a présenté un aperçu général, voire les grandes lignes dudit statut, contrairement à d'autres secteurs».

Mais, dit-il, il y a tout de même «une avancée positive» dans ce nouveau statut, mais elle est «insuffisante si on veut réellement arriver à inverser les tendances relatives à l'érosion des praticiens spécialistes de la santé publique, l'instabilité des équipes et l'instabilité des effectifs avec la difficulté de monter des hôpitaux avec un personnel spécialisé stable».

En dépit des gains, «une valorisation sur les salaires entre 20 à 25 %, cela reste insuffisant en raison du retard important accusé depuis des années». Autrement dit, «c'est une tendance lourde qui s'est installée».

En enchaînant, ces insuffisances sont intimement liées en grande partie au fait «qu'on est toujours inscrits dans le statut général de la Fonction publique et avec des grilles de salaires inextensibles».

## Recommandations de la rencontre Gouvernement-walis Le développement local durable au centre des intérêts

**Le bien être du citoyen figure au cœur des recommandations adoptées, mercredi dernier, à l'issue des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, dont l'ouverture a été présidée mardi par le président Tebboune.**

A. Z.

**L**e bien-être du citoyen figure au cœur des recommandations adoptées, mercredi dernier, à l'issue des travaux de la rencontre Gouvernement-walis, dont l'ouverture a été présidée mardi par le Président Tebboune. Ces recommandations visent à concrétiser un développement local durable, à relever les défis liés à la sécurité alimentaire et hydrique, à créer des richesses et des emplois, à numériser et moderniser les services publics de proximité et à assurer une planification urbaine garantissant aux citoyens un cadre de vie de qualité. Dans ce cadre, le premier atelier, consacré aux leviers financiers et budgétaires favorisant un développement socioéconomique local équilibré et durable, a préconisé de «renforcer le rôle du wali en lui conférant la qualité d'ordonnateur pour la gestion de toutes les opérations d'investissement public sur son territoire de compétence», d'«activer le rôle central du wali dans le cadre de l'arbitrage» et de «réajuster les méthodes d'enregistrement des investissements publics». L'atelier a également recommandé de «revoir les méthodes d'octroi de subventions aux communes», d'«améliorer la gestion et le suivi des grands projets structurants» et d'«introduire une loi sur la fiscalité locale en revoyant sa répartition conformément aux orientations du président de la République».

que et en renforçant les mécanismes de transparence pour disposer d'informations précises sur la fiscalité locale». Le même atelier a recommandé «la création d'une instance de contrôle chargée du suivi de la commercialisation des fourrages» et «la création d'une plateforme numérique contenant les données de tous les abattoirs répartis sur l'ensemble du territoire national». L'atelier intitulé «Economie locale : les défis à relever pour créer la richesse et l'emploi» a appelé à «présenter un bilan périodique sur les investissements réalisés», en recommandant, conformément aux orientations du président de la République, «la généralisation de petits espaces d'activités, au niveau des communes, destinés aux artisans et aux porteurs de microprojets».

Les participants à cet atelier ont aussi appelé à «assainir les projets d'investissement en suspens» et à «mettre en place une méthodologie unifiée». Les participants à l'atelier sur la numérisation et la modernisation des services publics de proximité ont recommandé d'accélérer «l'actualisation et l'adaptation des textes législatifs pour répondre aux exigences de la numérisation et de la protection des données», tout en «renforçant les mécanismes de contrôle interne par la création de cellules de contrôle de la gestion, en tant que mesure préventive de lutte contre la corruption». Ils ont également recommandé de «permettre à la société civile et aux

citoyens de suivre les performances de l'Administration et des services publics», de renforcer «la création de commissions de contrôle indépendantes» et de «mettre en place des mécanismes transparents pour le traitement des plaintes». Ils ont en outre recommandé «l'adoption de systèmes numériques limitant l'intervention humaine et garantissant la transparence dans les dépenses publiques», «la publication d'un guide de simplification des démarches administratives complexes», «le développement d'une plateforme intégrée de services de communication sécurisés pour améliorer la qualité des prestations et faciliter l'accès à l'information administrative» et «la mise à disposition d'applications d'attribution de rendez-vous et d'enregistrement des doléances des citoyens et des investisseurs». Les recommandations ont également porté sur la nécessité de poursuivre le développement d'infrastructures numériques, d'augmenter le débit Internet et de mettre en place des récepteurs numériques dans les régions éloignées et enclavées. Les participants à cet atelier ont également appelé à «poursuivre les efforts visant à régler le problème des constructions précaires et des bidonvilles», à «activer les mécanismes de suivi du parachèvement des constructions pour préserver l'aspect esthétique des villes» et à «réhabiliter le parc immobilier, tout en mettant en place des mécanismes de gestion des parties communes».

## Concours de recrutement de Sonatrach L'examen prévu du 29 décembre au 4 janvier

**L**e Groupe Sonatrach a annoncé, mercredi dans un communiqué, que le concours national de recrutement se déroulerait, par vagues, du 29 décembre au 4 janvier 2025.

Les candidats inscrits à ce concours et n'ayant pas encore reçu leurs convocations par email, sont invités à se rapprocher des centres d'examen auxquels sont affectés selon la répartition géographique (la wilaya de résidence du candidat), précise le communiqué.

Il s'agit de : l'université Ahmed Draia d'Adrar (ADUA) (pour les habitants des wilayas d'Adrar, d'In Salah, de Béni Abbès, de Timimoun et de Tindouf), l'université Akli Mohand Oulhadj de Bouira (AMOUB) (Bejaïa, Bordj Bou

Ariridj, Bouira, Msila, Tizi Ouzou), l'université Ammar Telidji de Laghouat (ATUL) (Djelfa, El Bayadh, Ghardaïa, Laghouat, Ouled Djellal, Tiaret, Tissemsilt), l'université Kasdi Merbah de Ouargla (UKMO) (Biskra, El Menia, El Meghaier, El Oued, Illizi, Ouargla, Touggourt), l'université 20 août 1955 de Skikda (Annaba, El Tarf, Jijel, Skikda, Souk Ahras), l'université des Sciences et de la Technologie Houari Boumediene (USTHB) (Ain Defla, Alger, Blida, Boumerdes, Chlef, Médéa, Tipasa).

Il s'agit, également, de : l'université des Frères Mentouri de Constantine (UMC1) (Batna, Constantine, Guelma, Khenchela, Mila, Oum El Bouaghi, Sétif, Tébessa), l'université des Sciences et de la

Technologie d'Oran (USTO) (Mastaganem, Oran, Relizane), l'université Djillali Liabes de Sidi Bel Abbes (Naâma, Saïda, Sidi Bel Abbes, Tlemcen, Béchar, Mascara) et l'université de Tamanrasset (In Ghezam, Bordj Badji Mokhtar, Djanet, Tamanrasset).

Les candidats sont appelés à se munir de l'attestation d'inscription au concours, d'une carte d'identité valable, du diplôme universitaire final ou de l'attestation provisoire de succès, ainsi que des outils nécessaires tels qu'une calculatrice non programmable, selon le communiqué qui a affirmé la possibilité de consulter le planning des épreuves via le lien publié sur les pages du Groupe sur les réseaux sociaux.

## Sonatrach L'AG adopte le plan de développement 2025-2029

**L'**Assemblée générale ordinaire (AGO) du groupe Sonatrach a adopté, lors de sa réunion jeudi à Alger, le plan de développement à moyen terme pour la période 2025-2029, principalement axé sur l'intensification des efforts d'exploration et de production en vue de renforcer les réserves d'hydrocarbures, indique un communiqué du Groupe.

Lors de cette AGO, tenue conformément aux statuts du Groupe, et présidée par le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mo-

hamed Arkab, il a été procédé à l'adoption du budget annuel de l'entreprise pour l'année 2025 et du plan de développement à moyen terme relatif à la chaîne de valeur pour la période 2025-2029, notamment l'intensification des efforts d'exploration et de production pour renforcer les réserves d'hydrocarbures et le développement du réseau de transport par pipelines», note le communiqué.

Le plan comprend également «des programmes ambitieux dans les domaines de la transformation, du raffinage et de la pétro-

trochimie, en vue de répondre aux besoins du marché national, en sus d'augmenter les capacités d'exportation de la société, des hydrocarbures et produits dérivés».

Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid, du Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb et du représentant de la Présidence de la République, Faouzi Amokrane, en leur qualité de membres de l'AG, ainsi que des membres du Conseil d'administration.

Par ailleurs, ce plan inclut les projets

## Mesures de grâce présidentielle et d'apaisement au profit de 2.471 détenus



**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, mercredi, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a décidé, ce jour, des mesures de grâce présidentielle et des mesures d'apaisement au profit de 2.471 détenus, englobant les catégories suivantes :

- Une remise totale de la peine pour les personnes non incarcérées ayant été condamnées définitivement à une peine inférieure ou égale à 24 mois,
- Une remise totale de la peine pour les personnes détenues condamnées à une peine inférieure ou égale à 18 mois,
- Une remise partielle de la peine de 18 mois pour les personnes détenues condamnées définitivement dont la peine dépasse 18 mois mais n'excède pas 30 ans. La remise totale ou partielle de peine est portée à 24 mois pour les détenus condamnés définitivement âgés de 65 ans ou plus, les mineurs, les femmes enceintes et les mères d'enfants de moins de 3 ans.

Le président de la République a également décidé de maintenir les exceptions à la grâce pour les catégories mentionnées dans le décret présidentiel.

Par ailleurs, le président de la République a décidé des mesures de remise totale du restant de la peine au profit de 14 détenus condamnés définitivement pour des crimes d'atteinte à l'ordre public. Il a, en outre, décidé des mesures d'apaisement au profit de huit (8) détenus en détention provisoire ou en attente de jugement, pour des crimes d'atteinte à l'ordre public», lit-on dans le communiqué.

## Tebboune présente ses condoléances à son homologue azerbaïdjanais

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances au président de la République d'Azerbaïdjan, M. Ilham Aliyev, suite au crash d'un avion d'Azerbaïdjan Airlines près de la ville d'Altaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs victimes et blessés.

«Monsieur Ilham Aliyev, président de la République d'Azerbaïdjan, j'ai appris avec une grande tristesse et une profonde affliction le crash d'un avion d'Azerbaïdjan Airlines près de la ville d'Altaou, au Kazakhstan, faisant plusieurs victimes et blessés», lit-on dans le message de condoléances.

«Suite à cette tragédie qui a frappé le peuple azerbaïdjanais ami, je tiens à présenter à votre Excellence et aux familles des

victimes, au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères condoléances, vous assurant de ma profonde compassion et souhaitant un prompt rétablissement aux blessés», a ajouté le président de la République. Assurant le président azerbaïdjanais de «la solidarité de l'Algérie avec son pays en cette pénible circonstance», le président de la République s'est dit «convaincu que le peuple azerbaïdjanais saura surmonter cette douloureuse épreuve».

«Tout en vous réitérant mes sincères condoléances, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus respectueux», a conclu le président de la République dans son message de condoléances.

de développement relatifs à la numérisation et à la transition énergétique, d'autant plus que Sonatrach a réaffirmé son engagement à la durabilité à travers le lancement de projets visant à réduire l'empreinte carbone, tout en se focalisant sur le développement de projets d'énergies renouvelables (ENR) et le respect des normes environnementales internationales, consacrant ainsi sa position de société leader en matière de transition énergétique aux niveaux local et international, conclut le communiqué.

## Marché du médicament Une plateforme numérique pour voir plus clair

La « plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques », visant à fournir une vue d'ensemble claire du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché, a été présentée lors d'une réunion tenue entre le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et le Haut-commissariat à la numérisation.

El-Houari Dilmi

En effet, selon un communiqué conjoint du ministère de l'Industrie et du Haut-commissariat à la numérisation publié hier vendredi, cette nouvelle plateforme numérique entre dans le cadre de la coopération et de la concertation avec les secteurs ministériels pour réaliser une transformation numérique globale. Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, la ministre, et Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmoulloud, et le ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique, Fouad Hadji, ont présidé, jeudi, au siège du Haut-commissariat à la numérisation, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs projets de numérisation liés aux secteurs industriels et de la production pharmaceutique, au cours de laquelle la « plateforme nationale du système de veille et d'alerte pour l'approvisionnement en produits pharmaceutiques » a été présentée.

Développée par le Haut-commissariat à la numérisation en faveur du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, en collaboration avec le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministère de la Santé, le ministère du

Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que la Direction Générale des Douanes (DGD), cette plateforme numérique vise à « fournir une vue d'ensemble claire et précise du marché des médicaments afin de garantir leur disponibilité et de réguler le marché », précise le communiqué. Lors de cette réunion, il a été procédé à l'examen et à l'enrichissement de plusieurs aspects de cette plateforme testée pendant 10 jours avant son entrée en service. Les deux parties ont également évoqué la nécessité « d'étendre cette expérience au secteur des industries alimentaires stratégiques de large consommation et à d'autres sujets stratégiques ». La rencontre a également permis d'évoquer les « moyens de coopération pour accélérer la numérisation du secteur industriel et de la production pharmaceutique, en exploitant de manière optimale les compétences humaines et matérielles des deux secteurs ». Aussi, il a été procédé à l'installation d'un groupe de travail composé de cadres des deux secteurs, « chargé de mettre en œuvre la feuille de route du secteur industriel, comme convenu lors des ateliers dédiés à l'élaboration du plan national pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de transformation numérique à court terme 2025-2026 », selon la même source.

## Service public de l'eau Les ressources hydriques non conventionnelles au centre de la stratégie du secteur

Le ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, a affirmé jeudi que la stratégie du secteur en matière d'approvisionnement en eau potable, à la lumière de la faible pluviométrie, repose sur l'exploitation des ressources non conventionnelles, notamment l'eau de mer dessalée, ainsi que sur l'interconnexion des barrages et des grands transferts d'eau.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a indiqué qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, les wilayas intérieures situées dans un rayon de 150 km

des stations de dessalement d'eau de mer bénéficieront de l'eau potable qu'elles produisent, ce qui améliorera nettement le service public de l'eau potable.

Cette mesure permettra d'économiser des quantités importantes d'eau des barrages qui seront réaffectées au secteur agricole, qui bénéficiera également des eaux usées après un traitement tertiaire, « sans restriction », pour l'irrigation des arbres fruitiers, des légumineuses et même des légumes, a-t-il ajouté. D'autre part, plusieurs régions du pays seront approvisionnées en eau potable par l'interconnexion des barrages, dans le cadre de la solidarité hydrique entre les régions les mieux et les moins pourvues en eau, ainsi que par les grands transferts d'eau Sud-Sud et Sud-Nord, a expliqué le ministre.

## Bellarbi Du nouveau pour les demandes de logement



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Bellarbi, a annoncé, jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que son département ministériel avait lancé la conception et le développement d'une plateforme numérique unique pour les demandes de logement, toutes formulées confondues.

Lors d'une séance plénière présidée par Ayoub Hammad, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Bellarbi a fait savoir que cette plateforme unique permettrait d'orienter les demandeurs de logement vers les formules appropriées, conformément aux conditions d'éligibilité stipulées par la réglementation et la législation en vigueur.

L'objectif de cette plateforme est « d'assurer plus de facilité et

de crédibilité dans l'orientation des demandeurs de logement vers les formules appropriées en fonction de leur situation sociale, tout en permettant à chaque demandeur ou inscrit sur la plateforme numérique de suivre sa demande en toute transparence », selon le ministre, qui a souligné que la diversité des formules de logement « sert, sans doute, l'intérêt du citoyen, d'autant que cette diversité permet de choisir la formule la plus adaptée selon la classification des demandeurs en fonction de leurs revenus mensuels ».

A une question concernant les structures publiques à Sidi Abdallah (wilaya d'Alger), M. Bellarbi a précisé que 130 structures publiques avaient été enregistrées dans cette nouvelle ville, dont 61 écoles primaires, 36 CEM, 17 lycées, trois polycliniques, deux centres commerciaux, une mosquée et une bibliothè-

que. Le ministre a cité, dans ce sens, 64 projets de structures réalisées et exploitées, ajoutant que 42 opérations sont en cours de réalisation, en prévision de leur réception en septembre 2025, consistant en 19 écoles primaires, 8 CEM, 6 lycées, 2 polycliniques et 2 centres commerciaux. Il est prévu aussi le lancement de 23 autres opérations durant le premier trimestre 2025, a-t-il ajouté. Dans ce contexte, M. Bellarbi a souligné que la loi de finances 2025 prévoyait l'inscription de 224 structures publiques réparties à travers les différentes wilayas, selon les conclusions de la réunion de coordination tenue par visioconférence entre les directeurs de l'équipement public et les directeurs de l'Education nationale à la date du 3 décembre, consacrée à l'élaboration de la feuille de route relative à la préparation de la prochaine rentrée scolaire 2025-2026.

## Enseignement supérieur 8.000 enseignants-chercheurs recrutés en 2023

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a affirmé, jeudi à Alger, que le secteur avait recruté 8.000 enseignants-chercheurs en 2023 et 1.725 maîtres-assistants au cours de l'année 2024, ce qui a permis d'améliorer l'encadrement pédagogique.

« L'opération de recrutement au titre de l'année 2023 a concerné 8.000 enseignants-chercheurs à des postes permanents dans différentes spécialités scientifiques et littéraires, et au titre de l'année 2024, 1.725 maîtres-assistants ont été recrutés, ce qui a permis de réduire le taux national d'encadrement pédagogique », a précisé M. Baddari lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales. Concernant le recours de certaines universités à des enseignants vacataires pour garantir l'encadrement, le ministre a indiqué que ces enseignants étaient sollicités « qu'à titre exceptionnel », pour remplacer les enseignants en stages ou en congé maladie de longue durée.

S'agissant du double diplôme, le ministre a rappelé que depuis l'année universitaire 2023-2024, des formations sanctionnées par un double diplôme avec un seul baccalauréat ont été introduites, une initiative qui a été élargie durant l'année universitaire en cours avec « l'habilitation de 13 nouvelles offres de formation dans 7 universités ». Selon le ministre,

ces efforts ont été renforcés par l'habilitation d'offres de formation pour préparer un diplôme universitaire à double compétence, ce qui permettra aux étudiants de suivre des formations dans plusieurs spécialités en même temps, et « d'acquérir des compétences à même de s'adapter aux exigences de l'évolution rapide des métiers ».

Par ailleurs, M. Baddari a évoqué le processus de numérisation dans le secteur, soulignant que les étudiants ont réussi à s'adapter à ce processus, notamment en ce qui concerne le choix des formations et des spécialités, ainsi que l'organisation de visites virtuelles aux établissements universitaires via la technique vidéo 360.

## Quatre morts et cinq blessés dans un carambolage Un mariage tourne au drame à Adrar

Bentouba Said

Un tragique accident de la circulation s'est produit jeudi après-midi sur la route nationale N° 6, près de la commune de Tamentit, dans la wilaya d'Adrar. Un carambolage impliquant plusieurs véhicules s'est produit lors

d'un cortège nuptial. Selon un bilan provisoire, quatre personnes sont décédées et cinq autres ont été blessées. L'accident s'est produit précisément à proximité du ksar Touki, à la sortie de la commune de Tamentit. La protection civile a rapidement dépêché une équipe sur les lieux. Les

blessés ont été évacués vers l'hôpital d'Adrar, tandis que les défuntes des victimes ont été transférées à la morgue du même établissement.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

## Explosion en 2024 des décès de migrants dans la traversée vers l'Espagne Près de 70 disparus dans un nouveau naufrage

**Plus de 10.400 migrants sont morts ou ont disparu en mer en tentant de rejoindre l'Espagne en 2024, année marquée par un afflux migratoire record dans l'archipel des Canaries, selon un rapport publié par une ONG espagnole jeudi, jour où les autorités malientes ont annoncé quelque 70 disparus dans un nouveau naufrage.**

**L**e naufrage d'un bateau de migrants en route pour l'Espagne a fait près de 70 disparus, dont 25 Maliens, dans les eaux marocaines le 19 décembre, a annoncé jeudi soir le gouvernement malien, faisant état de onze survivants secourus. L'ONG espagnole Caminando Fronteras, qui alerte les autorités maritimes concernant la présence de bateaux en détresse, évoque le triste record de 30 personnes décédées par jour en moyenne, entre janvier et le 15 décembre 2024. «Cette année devient la plus meurtrière» depuis que l'organisation tient des registres.

Le nombre de décès est 58% supérieur à celui enregistré par l'ONG l'année dernière qui recensait 6.618 migrants morts ou disparus sur les routes migratoires vers l'Espagne. D'après le rapport, 421 femmes et 1.538 enfants et adolescents sont décédés. «Ces chiffres mettent en évidence un profond échec des systèmes de sauvetage et de protection», a déclaré Helena Maleno, coordinatrice du rapport, dénonçant «une tragédie inadmissible».

Elle appelle «à ce que la priorité soit donnée à la protection du droit à la vie, à que soient renforcées les opérations de recherche et de sauvetage, et à ce que soit garantie la justice

pour les victimes et leurs familles».

### EMBARCATIONS PRÉCAIRES

Parmi «les pratiques qui affectent directement le droit à la vie» des migrants, Caminando Fronteras pointe l'utilisation d'embarcations précaires, des départs dans des conditions météorologiques défavorables, le manque d'eau et de nourriture, et des équipements de navigation insuffisants. Ces migrants morts ou disparus étaient originaires d'au moins 28 pays, majoritairement africains, mais venaient aussi d'Irak et du Pakistan. La grande majorité des victimes (9.757) ont été recensées lors de la traversée de l'océan Atlantique entre les côtes nord-ouest de l'Afrique et les îles Canaries, d'après les données de l'ONG. C'est précisément sur cette route mercredi, jour de Noël, que sept embarcations ont été secourues, ont annoncé les sauveteurs en mer espagnols sur X. Le nombre de migrants entrés de façon irrégulière en Espagne via les îles Canaries a fortement augmenté ces derniers mois, jusqu'à dépasser fin novembre le record annuel établi en 2023, selon le ministère de l'Intérieur. D'après les données du ministère, 43.737 migrants ont ainsi accosté dans cet archipel espagnol



entre janvier et la mi-décembre, contre 36.888 sur l'ensemble de l'année dernière, soit une hausse de 18,6%. Depuis le début de l'année, 60.216 migrants sont entrés illégalement en Espagne par voie terrestre ou maritime, d'après les autorités.

Ces arrivées massives ont poussé les autorités des Canaries à tirer la sonnette d'alarme, en se disant notamment incapables de gérer l'afflux de mineurs non accompagnés qu'elles doivent prendre en charge dans des centres d'accueil.

### RÉGULARISATION

Depuis des mois, le sujet de l'immigration gagne en importance dans le débat politique espagnol, jusqu'à s'immiscer dans le traditionnel discours de Noël du roi Fé

lippe VI d'Espagne. «La manière dont nous serons capables d'aborder l'immigration - qui nécessite également une bonne coordination avec nos partenaires européens, ainsi qu'avec les pays d'origine et de transit - en dira long à l'avenir sur nos principes et la qualité de notre démocratie», a déclaré le monarque. Contrairement à nombreux de ses homologues européens, le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez prône une approche positive de l'immigration régulière dans une Europe de plus en plus vieillissante.

Mi-novembre, son gouvernement a adopté une réforme censée faciliter la régularisation de dizaines de milliers de migrants. L'Espagne est l'une des trois principales portes d'entrée de l'immigration en Europe, avec l'Italie et la Grèce. Selon

les autorités, des milliers de personnes sont mortes ces dernières années en tentant de rejoindre le Vieux Continent par la route de l'Atlantique depuis l'Afrique, principalement via les Canaries. Fin octobre, sur cet archipel une manifestation a rassemblé plusieurs milliers de personnes pour protester contre l'immigration clandestine.

Les fréquents naufrages n'empêchent pas cet itinéraire de gagner en attractivité, car il est moins surveillé que la route méditerranéenne. Entre 2014 et 2024, plus de 16.400 migrants sont morts ou ont disparu en Afrique, d'après l'agence de l'ONU pour les migrations (OIM), un chiffre incluant les décès lors de traversée vers les Canaries, mais aussi ceux dans le désert du Sahara.

## Mayotte L'attente de l'aide et le sentiment d'isolement



**L**es jours passent et les débris sont toujours entassés, l'électricité coupée, la nourriture et l'eau potable rationnées. Près de deux semaines après le passage du cyclone Chido, les habitants du nord-ouest de Mayotte disent se sentir «abandonnés» et attendent des aides. À Mtsahara, village côtier à la pointe nord de l'archipel, près duquel s'est engouffré le 14 décembre l'œil du cyclone, «on vit dans le stress, psychologiquement c'est très difficile: on pense sans cesse à comment avoir assez d'eau, assez de nourriture», raconte Natidja Ali Saansa, 36 ans. Dans sa rue pendent des câbles électriques arrachés par le vent. «À Mamoudzou, la vie reprend, il y a de l'électricité, du réseau. Ici on est abandonnés, alors qu'on est

les plus touchés», poursuit la jeune femme, qui tient sa fille par la main.

Dans le village, la première distribution de nourriture a eu lieu mercredi matin. Après avoir remonté la longue file d'attente, les habitants sont repartis avec quelques boîtes de conserve, du sucre, de la farine et deux bouteilles d'eau minérale. «Il n'y en aura pas pour tout le monde», prévient Anli Mari Moussa, agent municipal, qui supervise la distribution. «On reçoit trop peu de nourriture. Et pour les déchets, les débris, c'est pareil, on se débrouille tout seuls», explique-t-il. D'un village à l'autre, les routes sont bordées de branches et de tôles. Les arbres qui apportaient autrefois ombre et verdure ne sont plus que des troncs effilés: par

endroit, le paysage rappelle les terres lunaires après les feux de forêt.

### «ON S'ENTRAIDE»

Sur la plage qui longe la commune d'Acoua se dressent de longs tas de tôle, de branches et de débris soufflés par le vent. Lassés d'attendre un déblayage qui tarde à venir, des habitants se sont mis au travail. En robe rouge et gants de chantier, Harouna Nadjaria, 46 ans, fait brûler sur le sable des branches de palmiers arrachées. Près du brasier, son fils sépare la tôle et les métaux des ordures dont s'échappe une odeur âcre. «Personne n'est venu déblayer, alors on essaye de faire

ce que l'on peut. De grosses pluies arrivent, si on laisse ça comme ça, tout peut se répandre dans les rues ou bien pourrir ici», explique Harouna Nadjaria.

Pour la sénatrice Salama Ramia (RDPI), en visite mercredi à Acoua, «il est temps que l'armée entre en jeu». «Je veux alerter notamment sur l'insalubrité: si on ne fait rien maintenant, on va devoir gérer une crise sanitaire en plus de la catastrophe naturelle», alerte l'élu auprès de l'AFP. Un peu plus loin, installé près de l'océan sous un abri en tôle, Chaydou Hamidouni, 45 ans, soupire: «On s'organise avec nos propres moyens, on s'entraide. Chacun vole avec ses ailes.»

### «EFFET DE COMMUNICATION»

D'après la préfecture, «la distribution de l'eau, des denrées alimentaires et matériels de première nécessité à toute la population monte en puissance» et «toutes les communes ont été livrées une ou plusieurs fois» au 24 décembre. Plus de 3.900 membres (dont 1.500 en renfort) de la sécurité civile, de la police, de la gendarmerie et des armées sont engagés à Mayotte, ont précisé les autorités mercredi. Sur le terrain cependant, «on a beaucoup, beaucoup de mal à avoir des aides», constatait Saïd Salim, responsable départemental de l'action sociale de Mayotte, lors d'une réunion lundi entre élus et membres de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale. Lui déclèle dans la situation un «effet de communication pour dire +on maîtrise+». «Mais sur le terrain, il y a un écart.» À Mtsamboro, au nord d'Acoua, l'électricité est toujours coupée mais de l'eau coule depuis deux jours au robinet. L'eau potable, par contre, fait encore défaut. «Il y a des gens qui boivent du coup l'eau courante. À la dernière distribution, on avait une bouteille par personne», raconte Khadja Ali Daoud, 32 ans. Elle ajoute: «Combien de temps on va rester comme ça? Les gens déprimant tellement.»

Mila

## Plus de 500 ha de terres agricoles récupérés

Une superficie de 509 hectares de terres agricoles du domaine privé de l'Etat a été récupérée dans la wilaya de Mila auprès d'investisseurs bénéficiaires qui n'ont pas respecté les conditions fixant l'exploitation de ces terres, a indiqué jeudi le directeur local des services agricoles (DSA), Ali Fennazi. La récupération de ces terres réparties sur des exploitations agricoles individuelles et collectives, dans plusieurs communes s'inscrit dans le cadre de "l'assainissement du foncier agricole et la récupération des terres non-exploitées ou dont les bénéficiaires de la concession ont violé les dispositions de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités d'exploitation des terres agricoles relevant du domaine privée de l'Etat", a précisé à l'APS la même source.

Ces terres seront redistribuées à des investisseurs "sérieux" par la commission de wilaya compétente pour en favoriser "l'exploitation efficace sur le plan économique", a



ajouté le DSA. Les services de l'antenne locale de l'Office national des terres agricoles ont accueilli depuis l'ouverture, en juillet 2024, des candidatures pour l'obtention de la concession de ces terres agricoles les dossiers des postulants et les préparatifs sont en cours pour les présenter devant la

commission qui assurera la redistribution, a indiqué M. Fennazi. La même source a souligné que la récupération de ce type de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat rentre dans le cadre de l'opération d'assainissement du foncier agricole qui prendra fin "avant la fin de 2025".

Constantine

## Réseaux d'assainissement : près de 1.700 m<sup>3</sup> de déchets collectés

Un volume de 1.684 m<sup>3</sup> de déchets a été collecté à la suite d'une action de curage des réseaux entrepris par la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (SEACO) à l'effet de prévenir les inondations, a-t-on appris jeudi auprès de cette société.

L'opération a donné lieu au curage de 480 km de réseaux d'assainissement et de 9.577 mètres linéaires (ml) de caniveaux, en plus du renouvellement de 475 conduites d'assainissement au cours de plus de 5.000 interventions, a indiqué la responsable de la communication

de la SEACO, Amal Bentoubal. S'inscrivant dans le cadre des orientations des autorités supérieures du pays visant à prévenir les inondations provoquées par les "fortes et exceptionnelles précipitations pouvant survenir durant l'hiver", l'opération a également porté sur le curage de 32.353 avaloirs et de 22.487 regards au niveau des 12 communes de la wilaya, a-t-elle ajouté. La responsable a aussi fait état de l'élimination des "points noirs" subsistant dans les nouveaux quartiers ou les nouvelles cités qui peuvent être inondées à la suite

Constantine

## Coup d'envoi au Festival du théâtre pour enfants

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a présidé, jeudi à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, l'ouverture de la 20e édition du Festival national du théâtre pour enfants. M. Hidaoui, qui était accompagné de la délégation nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a fait savoir que son département ministériel s'attèle à la préparation d'un "programme d'action à long terme" visant à promouvoir et à consolider de telles manifestations de manière à assurer la continuité des activités éducatives destinées aux enfants.

Le ministre a souligné l'importance de l'organisation de différentes activités culturelles et intellectuelles qui promeuvent les valeurs éducatives et développent les aptitudes intellectuelles et physiques des enfants, notant que les structures éducatives et de jeunesse jouent un "rôle central" en offrant des programmes éducatifs et créatifs qui contribuent à construire une génération consciente et responsable. M. Hidaoui a également souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour créer un environnement

adéquat aux enfants afin de renforcer leur participation aux activités culturelles, sportives et scientifiques, en coordination avec les différents secteurs concernés. Le commissaire du Festival, Sadek Maâzouzi, a indiqué, quant à lui, que cette manifestation culturelle, qui coïncide avec les vacances scolaires d'hiver, sera une occasion pour les écoliers de suivre un florilège de spectacles divertissants et éducatifs. Il a ajouté que cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 30 décembre, verra la participation de 16 troupes représentant 16 wilayas du pays.

Batna

## La production de miel en hausse

Une récolte de 2.148 quintaux de miel a été réalisée au cours de la saison agricole 2023-2024, dans la wilaya de Batna, avec un rendement moyen de 4 kg par ruche, a indiqué jeudi le directeur local des Services agricoles (DSA), Ahmed Sebki. Cette production présente une augmentation de 904 quintaux par rapport à celle de la saison précédente (2022-2023), a

précisé, à l'APS, M. Sebki, expliquant cette évolution par plusieurs facteurs dont le suivi de l'itinéraire technique, la formation et le soutien de l'Etat à la filière, avec 10.000 ruches pour un montant de 90 millions DA octroyées à la wilaya.

La wilaya de Batna compte 4.289 apiculteurs exploitant 73.737 ruches, dont 51.787 productives, en plus de deux pépinières, selon

la même source. La filière apicole dans la wilaya s'articule autour des six pôles : Theniet El Abed, Merouana, T'kout, N'gaous, Ain Touba et Tazoult, a indiqué le DSA.

Les apiculteurs locaux bénéficient de l'accompagnement technique de la direction du secteur en vue d'améliorer la production et le rendement des ruches, a rappelé la même source.

Bouira

## Zerrouki appelle à améliorer la qualité des services

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki a effectué, jeudi, une visite de travail et d'inspection au centre de télécommunication spatiale dans la commune de Lakhdaria, et ce dans le cadre de la "poursuite de la série des visites sur le terrain aux principales structures et installations du secteur", indique un communiqué du ministère. Lors de cette visite, M. Zerrouki a suivi un "exposé détaillé sur les indicateurs liés à la poste et aux télécommunications dans la wilaya de

Bouira, ainsi que le bilan des projets de développement réalisés, en cours et futurs", a précisé la même source.

Le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'œuvrer à "améliorer la qualité des services fournis aux citoyens". Il a également suivi un exposé sur les missions et les équipements du centre, et a inspecté les différents départements et projets de ce dernier, appelant à l'importance de renforcer les télécommunications par satellite, au vu de leur rôle vital et de leur dimension stratégique.

Alger

## Plaidoyer pour une économie alternative



Les travaux de la Conférence de formation nationale sur l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat vert et l'économie circulaire, organisée par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE) au profit des porteurs de projets et de start-up, ont débuté, jeudi à Alger, indique un communiqué du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie. Président l'ouverture de la Conférence, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a mis en avant le rôle pivot que joue le secteur "pour assurer des opportunités de formation de qualité en lien avec différents thèmes environnementaux au profit des jeunes porteurs d'idées innovantes et de start-up, dans le but de contribuer à la croissance d'une économie nationale qui repose sur la connaissance, les technologies modernes et l'investissement dans les projets verts en vue de réaliser le développement durable".

La ministre a également souligné que la formation des jeunes en la matière ne se limitait pas à enrichir leurs connaissances, mais tend à les ériger en leader de projets innovants pour la protection de l'environnement, l'établissement d'une économie verte et l'amélioration de la qualité de la vie, note le communiqué.

Dans ce cadre, Mme Djilali a appelé à œuvrer à établir une économie alternative qui soutient l'exploitation optimale et rationnelle des ressources naturelles,

### Horaires des prières pour Alger et ses environs

26 jounada elhania 1446

El Fedjr 06h27	Dohr 12h50	Assar 15h22	Maghreb 17h43	Icha 19h08
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



**Un programme ambitieux pour le quinquennat 2020-2024****Plus de 17.000 logements en cours de réalisation**

J. Boukraa

**A** Oran, 17.246 logements sont actuellement en cours de réalisation, dans le cadre du programme quinquennal 2020-2024, a annoncé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, ce jeudi, lors de son intervention à l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce chiffre reflète l'engagement du gouvernement à répondre aux besoins croissants de logement dans cette wilaya stratégique. Parallèlement à ces chantiers en cours, la wilaya d'Oran a également bénéficié de 38.057 unités finalisées et livrées aux bénéficiaires. Ce volet finalisé du programme représente une étape clé dans l'amélioration des conditions de vie

de milliers de familles oranaises, tout en réduisant la pression liée à la forte demande de logements. Ce programme ambitieux, qui totalise 55.303 logements, vise à couvrir une diversité de besoins grâce à plusieurs formules adaptées : Logements publics locatifs (LPL) : pour les familles à revenu modeste, Logements promotionnels aidés (LPA) : destinés aux classes moyennes, Logements sociaux participatifs : permettant un accès facile à la propriété. Ce programme ambitieux s'inscrit dans une vision plus large visant à garantir un droit fondamental : l'accès à un logement décent pour tous.

Au-delà de la construction de logements, ce programme joue un rôle central dans le développement économique de la région. Il a permis la création de

nombreux emplois dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, tout en contribuant à la modernisation urbaine d'Oran avec l'émergence de nouveaux quartiers bien équipés.

Dans le même cadre, les pouvoirs publics soulignent l'importance d'accompagner ces projets résidentiels par des infrastructures essentielles, telles que des écoles, des hôpitaux, des espaces verts et des installations sportives, afin de garantir un cadre de vie complet et harmonieux. Ils insistent sur la qualité des constructions et le respect des normes modernes d'urbanisme.

Ces projets visent également à intégrer des pratiques durables, notamment en matière d'efficacité énergétique et de préservation de l'environnement.

**Direction de la culture****La gare ferroviaire inscrite sur la liste du patrimoine national**

**L**e patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été inscrit sur la liste du patrimoine national, a-t-on appris, mercredi, de la direction de la Culture et des Arts de la wilaya. L'inscription a été validée par la Commission nationale des biens culturels, lors d'une réunion organisée, mardi, par le ministère de la Culture et des Arts, dans le cadre de la classification de plusieurs monuments et sites historiques à travers le pays, visant à les protéger et à les valoriser, a souligné à l'APS le responsable du patrimoine, M. Barka Djamel-Eddine. Lors de cette réunion, l'inscription définitive de ce monument historique a été enregistrée après la levée des réserves, a ajouté M. Barka, précisant que «le patrimoine culturel immobilier de la gare ferroviaire d'Oran a été présenté à la commission, le 10 juin dernier au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, en présence de cadres de la direction de la Culture et des Arts d'Oran, en coordination avec la Société nationale des transports ferroviaires d'Oran». Il est à rappeler que la gare d'Oran, située dans le quartier de Sidi El-Bachir (ex-Plateau) au centre-ville, a ouvert ses portes en 1913 et se distingue par un style architectural inspiré de l'école néo-mauresque, selon des données historiques fournies par la même direction. Par ailleurs, la direction de wilaya de la culture et des arts s'attelle, actuellement, à l'élaboration d'un dossier pour le classement du Musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran parmi la liste du patrimoine national,



a-t-on appris, dimanche, auprès de cette direction. La préparation de ce dossier est réalisée en coordination avec le Musée public national d'Oran, portant sur le bâtiment de cet établissement muséal qui porte le nom du martyr de la guillotine Ahmed Zabana, a-t-on fait savoir de même source. Ce bâtiment se distingue par sa valeur architecturale, ses fresques artistiques et abrite des collections muséales classées, a indiqué Djamel Eddine Barka, chef du service du patrimoine à la direction de la culture. Le dossier de classement, qui comportera des données historiques et artistiques inhérentes au bâtiment, devra être soumis, au cours

du mois de janvier prochain, à la commission spécialisée chargée du classement du patrimoine national relevant du ministère de la Culture et des Arts, a-t-on souligné. Par ailleurs, selon des sources historiques, le bâtiment du musée a été construit en 1933 et ouvert en 1935. Après l'indépendance nationale, cet établissement muséal était rattaché à la commune d'Oran jusqu'en 1986, année où il a été transféré au ministère de la Culture. Le musée recèle des pièces muséales provenant de différentes périodes historiques, réparties dans plusieurs salles, notamment celles dédiées aux Beaux-arts, aux antiquités et à l'ethnographie, entre autres.

**CNAS d'Oran****3.299.307 factures électroniques traitées en 2024**

J. Boukraa

**E**n 2024, l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya d'Oran a traité 3.299.307 factures électroniques traitées. Ce chiffre illustre parfaitement l'engagement de cet organisme à intégrer les outils numériques pour simplifier les démarches administratives et améliorer la qualité de ses services. Dans ce cadre, des sorties sur le terrain ont été aussi organisées du 24 au 26 décembre. L'objectif est de montrer comment les innovations numériques transforment les interactions entre les assurés, les employeurs et les différents partenaires. Ces activités de sensibilisation ont été couronnées par l'organisation jeudi d'une journée d'études dédiée aux avantages de la numérisation, tant en ce qui concerne la Caisse nationale

des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) que les autres caisses. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation conjointe avec la Caisse nationale de retraite, la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (CACOBAT-PH). Elle implique également l'Office national d'appareillage et accessoires pour personnes handicapées.

Grâce à une série d'outils numériques, la CNAS a su répondre efficacement aux attentes des citoyens comme la plateforme «El Hanaa» : utilisée par des milliers de citoyens pour des demandes administratives, comme les certificats de non-affiliation ou les déclarations de congés, la télé-déclaration : un service destiné aux employeurs, leur permettant d'effectuer leurs démarches en ligne,

gne, de la déclaration des accidents du travail aux paiements électroniques et la carte Chifa nouvelle génération : désormais, un véritable dossier médical et administratif numérique, garantissant sécurité et accessibilité. En plus des 3.299.307 factures électroniques traitées, l'agence de la CNAS à Oran a également délivré 936.611 cartes Chifa et enregistré 16.188 déclarations de congés maladie en ligne, confirmant l'efficacité de sa transition numérique.

La digitalisation n'est pas seulement une réponse aux défis actuels, mais également une opportunité de renforcer la confiance entre l'administration et les citoyens tout en améliorant la qualité du service public.

**ILS NOUS ONT QUITTES... HIER****Outrif Rabha**, 73 ans, Saint-Pierre**Mechared Saïdia**, 90 ans, Cité Amir**Hafad AEK**, 85 ans, El Hamri**Chenak Khaled Fatima**, 82 ans, Sidi El-Houari**Horaires des prières pour Oran et ses environs**

26 jounada ethania 1446

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
06h41	13h05	15h40	18h01	19h25

teger la station-service dont une équipe de 100 agents d'intervention de différents grades, 13 camions d'incendie, 2 échelles mécaniques, 3 ambulances, 1 camion spécialisé dans les incendies d'hydrocarbures. Cette mobilisation rapide et efficace a permis de circonscrire l'incendie, d'empêcher sa propagation et de sécuriser les lieux.

L'incendie a été éteint sans qu'aucune perte humaine ou blessure ne soient signalées. Les équipes ont également réussi à protéger les réservoirs de gaz liquéfié et à éviter une explosion qui aurait pu avoir des conséquences catastrophiques pour les infrastructures et les habitants des environs.

J. B.

**Es-Sénia Spectaculaire incendie dans une station-service**

**L**e pire a été évité la nuit de jeudi à vendredi grâce à l'intervention rapide des équipes de la protection civile lorsqu'un incendie s'est déclenché près d'une station-service à Es-Sénia. Le feu s'est déclenché à 23h59 dans une fosse contenant des huiles industrielles, située à proximité d'une station-service dans la commune d'Es-Sénia. Le feu qui s'est déclenché dans ce bassin en béton, d'une superficie d'environ 700 m<sup>2</sup>, représentait une menace directe pour les infrastructures environnantes, notamment deux réservoirs de gaz liquéfié. Face à ce danger imminent, un important dispositif a été déployé pour maîtriser l'incendie et pro-

**Suite à une intoxication au monoxyde de carbone Dix personnes sauvées d'une mort certaine**

**D**ix personnes ont été sauvées d'une mort certaine, dans la soirée de jeudi, après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans la rue Larbi Ben M'hidi, commune de Sidi Chahmi, daïra d'Es-Sénia.

La source du drame : un chauffe-eau défectueux dégageant du monoxyde de carbone, un gaz incolore et inodore, souvent qualifié de «tueur silencieux».

Les dix victimes, hommes et femmes, présentaient des symptômes graves d'intoxi-

J. B.

cation, notamment une détresse respiratoire et des nausées. Grâce à une intervention rapide et efficace, les équipes de la protection civile ont pu stabiliser les victimes sur place avant de les évacuer vers l'hôpital pour une prise en charge médicale. Cet incident met en lumière les dangers du monoxyde de carbone, un gaz mortel produit par des appareils de chauffage mal entretenus ou mal ventilés.

J. B.

**Spécialisés dans la fabrication et le trafic d'armes Arrestation de deux individus membres d'un réseau criminel**

**L**es services de police d'Oran ont réussi à arrêter deux individus activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la détention, la fabrication et le trafic d'armes et de munitions, avec la saisie d'une quantité de matériel, a indiqué, mercredi, la direction de la Sûreté de wilaya. L'opération a été menée par la brigade de lutte contre les crimes majeurs, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, suite à des informations faisant état de l'activité suspecte de l'un des membres du réseau, qui possédait une arme à feu et des chaînes métalli-

ques sans permis, selon un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques. Après avoir intensifié les investigations et surveillé son activité suspecte, le suspect a été arrêté et une enquête a été ouverte sur l'affaire. Les premières investigations ont permis d'identifier son complice. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal d'El-Hamri (Oran) et obtenu un mandat de perquisition, la police a saisi deux pistolets de différents types, quatre fusils de chasse à double canon, une lunette de visée, ainsi que 4.471 cartouches de munitions de calibres variés, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée contre les deux individus, qui ont été présentés devant la justice, a-t-on indiqué.

Chlef

## La numérisation pour éliminer la bureaucratie

Abbad Miloud

**L**a salle des conférences de la CNAS de Chlef, a abrité jeudi une journée d'information et de sensibilisation relative à la numérisation, organisée par la CNAS en collaboration avec la CNR, la CASNOS, la CACOPATH et l'ONAAPH, en présence des services de sécurité (police et gendarmerie), la protection civile et d'autres invités.

Les responsables des différentes Caisses ont animé des communications au sujet de la numérisation dans leur secteur. Cha-

que communication a été suivie d'un débat. L'accent a été mis sur la nécessaire adhésion totale des citoyens à toutes les applications numériques.

La numérisation permet l'élimination progressive de la bureaucratie ainsi que la corruption qui constituent un frein pour le développement économique et social. Leur élimination va contribuer à l'amélioration des conditions de vie de la population et l'instauration d'une véritable justice sociale. Elle permet également la lutte contre le faux et l'usage du faux ainsi que les ten-

tatives de falsification. La CNAS a exposé un bilan des différentes réalisations, avec à l'appui des statistiques détaillées.

Les applications ont été vulgarisées. Elles permettent au citoyen l'obtention de plusieurs documents sans avoir à se déplacer et lui éviter les chaînes devant les guichets. Il en est de même pour l'obtention d'informations, d'aide sociale etc.

La numérisation est importante à plus d'un titre dans la mesure où elle permet de promouvoir le service public et d'assurer la confiance du citoyen.

Relizane

## La sécurité sociale en quelques clics



**U**ne campagne d'information conjointe des organismes de sécurité sociale a été organisée, jeudi à la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem de Relizane, dans le but de faire connaître les services numériques offerts aux citoyens, a-t-on constaté.

Cette campagne a été marquée par la participation des agences de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), de la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS), de la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du Bâtiment, des Travaux publics et de l'Hydraulique (CACOBATPH), indique-t-on.

Lors de l'ouverture de cet événement, le Secrétaire général de la

wilaya, Larbi Degha, a souligné que les organismes relevant du secteur de l'emploi et de la sécurité sociale ont réalisé des "avancées significatives" en matière de numérisation et offrent d'excellents services aux citoyens.

Pour sa part, le directeur de l'agence de wilaya de la CNAS, Badreddine Hamel, a indiqué que cette journée d'information constitue une opportunité pour valoriser les efforts déployés par les organismes de sécurité sociale et pour faire connaître les services numériques visant à faciliter l'obtention des documents

CASNOS de la wilaya de Relizane, Rachid Hattab, a mis en avant les facilités numériques offertes aux affiliés de cet organisme via la plateforme "Damanc-com", permettant aux assurés sociaux d'éviter les déplacements et de simplifier les démarches administratives.

Le directeur de l'agence de wilaya de la CACOBATPH, Tahar Issam, a évoqué les services numériques développés par cette Caisse, qui propose plus de 20 prestations en phase avec les technologies modernes.

Cette rencontre a réuni des cadres du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, ainsi que des représentants d'associations professionnelles et d'entreprises économiques activant dans la wilaya.

De son côté, le directeur de la

Mostaganem

## Simulation de séisme dans deux communes

**U**ne manœuvre virtuelle simulant un tremblement de terre a été exécutée jeudi dans les communes de Hassiane et Ain Nouissy, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la Protection civile (PC).

La manœuvre, qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du plan d'organisation des secours dans ces deux communes, a été exécutée en coordination avec l'unité secondaire de la Protection civile, les Assemblées

populaires communales (APC), ainsi que tous les acteurs impliqués.

La simulation a reproduit un tremblement de terre ayant causé des dégâts humains et matériels dans le village de Hassiane (commune de Hassiane) et le village de Harrartha (commune de Ain Nouissy), a ajouté la même source.

L'exercice a permis d'évaluer l'efficacité des alertes et des moyens, la capacité d'intervention, ainsi que la

réponse immédiate et la coordination entre les équipes impliquées dans le plan de secours des deux communes, a-t-on expliqué.

Aussi, cette manœuvre a permis de sensibiliser les citoyens, notamment sur la prévention des risques, la participation aux opérations de secours et d'assistance, et la manière d'agir en cas d'éventuelles catastrophes naturelles, a ajouté la même source.

## Mascara Des cambrioleurs condamnés

Belkacir Mohamed

neurs. L'un après l'autre, ils ont été arrêtés.

La police a perquisitionné les domiciles suspects et découvert des articles volés. Il s'agit de trois téléviseurs, un micro-onde, trois téléphones portables, une imprimante, une arme blanche et un véhicule.

Les mis en cause ont été présentés devant la justice qui a condamné quatre d'entre eux à 5 ans de prison et 500.000 DA d'amende, quatre autres à 6 mois de prison avec sursis et une amende de 50.000 DA et les mineurs placés dans un établissement spécialisé.

## Onze classes intégrées ouvertes

**O**nze classes intégrées ont été ouvertes, récemment dans la wilaya de Mascara, au profit des enfants présentant une légère déficience mentale, a-t-on appris, jeudi, de la direction de l'Action Sociale et de la Solidarité (DASS).

La même source a précisé que ces classes ont été ouvertes au sein d'écoles primaires situées dans les communes de Mascara (trois classes), Mohammadia, Chorfa, Sig, Bouhenni, El-Keurt, Ghriss, Tighennif, Zahana et Macta-Douz, relevant que chaque classe accueille entre 11 et 15 enfants âgés de 7 à 12 ans.

Ces élèves sont encadrés par plus de 40 spécialistes en psychologie clinique, sciences de l'éducation, orthophonie, éducation de la petite enfance et pédagogie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'arrêté conjoint des ministères de l'Éducation nationale et de la Solidarité nationale et celui de la Famille et de la Condition de la femme, a-t-on fait savoir de même source.

Naâma

## Forum maghrébin du tourisme juvénile

Jeunesse et des Sports, Djamel-Eddine Afir.

Au programme de cet événement figurent diverses activités, telles que des campagnes de reboisement et de nettoyage, du camping, des animations sportives et artistiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation pour la protection de l'environnement, avec la participation de divers organismes et d'associations de jeunesse, a-t-on indiqué.

Le forum, qui permet la promotion des sites touristiques de la wilaya de Naâma, est organisé par les autorités locales, en collaboration avec l'Union maghrébine des associations des auberges de jeunesse et la Fédération algérienne des auberges de jeunesse, a ajouté le responsable.

Mexique

## Les voitures chinoises haut de gamme bousculent les berlines européennes

**BAIC, JMC, Changan, BYD: invisibles il y a quelques années au Mexique, les voitures chinoises gagnent des parts de marché sur le secteur haut de gamme, sur fond de recul des berlines européennes.**

L'exploit est de taille dans un pays lié par un accord de libre-échange avec les Etats-Unis vigilants sur les importations chinoises, et où les géants allemands Audi, Volkswagen et BMW disposent d'usines. De janvier à novembre dernier, les ventes d'Audi ont ainsi reculé de 21,9%, tandis que BMW a fait du surplace, selon l'Association mexicaine des distributeurs d'automobiles (AMDA). Mercedes-Benz a enregistré un recul de 9,8%. Au cours des 11 premiers mois de cette année, Motornation, qui commercialise les marques BAIC, JMC et Changan, a enregistré une augmentation de 8,8% de ses ventes, tandis que celles du chinois Jetour ont augmenté de 131%, selon l'AMDA.

Ces industriels chinois contrôlent déjà 9,3% du marché. Les marques chinoises offrent les avantages des voitures haut de gamme à «un prix inférieur» à la concurrence, déclare à l'AFP Guillermo Rosales, président de l'AMDA.

### «ARITHMÉTIQUE SIMPLE»

Les consommateurs sont séduits par le confort, la technologie et les prix des véhicules chinois, expliquent des sources dans l'industrie. Pour Miguel Reyes, 71 ans, choisir une voiture chinoise relevait «de l'arithmétique simple». «J'avais besoin d'une voiture qui offre la technologie nécessaire comme les aides à la conduite plus sûre», dit-il devant le SUV qu'il vient d'acheter à Mexico. En plus d'apprécier le design et le confort du véhicule, il souligne son prix «compétitif». Le retraité a payé environ 550.000 pesos, soit un peu plus de 27.000 dollars, pour la version la plus équipée.

Un modèle similaire avec les marques traditionnelles lui aurait coûté entre 40.000 et 50.000 dollars, assure-t-il. Le Mexique compte une trentaine de marques chinoises couvrant toutes les gammes, «des véhicules compacts aux véhicules de luxe et sportifs», souligne Gerardo Gomez, de la société de conseil J.D. Power.

La chinoise BYD, par exemple, propose

un pick-up électrique à plus d'un million de pesos (50.000 dollars) mais aussi un véhicule compact à 17.000 dollars, tandis que l'asiatique Zeekr vend des modèles de luxe à environ 40.000 dollars.

### TENSIONS AUTOUR DE TRUMP

En ce qui concerne les voitures chinoises électriques, justement, les marques chinoises ont bénéficié au Mexique d'une exemption de droits de douanes qui a duré quatre ans jusqu'au 1er octobre 2024.

La présence croissante de voitures chinoises au Mexique, un important exportateur de véhicules, survient au moment où la Chine est source de discorde entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada, partenaires au sein d'un accord de libre-échange. En campagne, le président américain élu Donald Trump, a affirmé que la Chine construisait des usines automobiles au Mexique pour vendre ses véhicules aux Etats-Unis. Des fonctionnaires canadiens accusent le Mexique d'être un tremplin des produits chinois dans la région, ce que réfutent les autorités mexicaines. Mais selon la présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, les véhicules assemblés en Chine font face à de fortes taxes douanières aux Etats-Unis et au Canada, ce qui rend leur entrée impossible.

Et ceux produits dans son pays ne contiennent que 7% de composants chinois, assure-t-elle. «Il n'y a aucune preuve de nulle part que le Mexique soit ce tremplin» pour les produits chinois, soutient Diego Marroquin, spécialiste en politique commerciale du Wilson Center aux Etats-Unis. «C'est un récit politique qui vient des Etats-Unis et maintenant du Canada.»

Depuis son élection, Donald Trump menace également d'imposer un droit de douanes de 25% au Canada et au Mexique, les accusant d'adopter une attitude passive face à l'immigration illégale et au trafic de drogue.

Mme Sheinbaum a annoncé fin novembre qu'elle proposerait aux Etats-Unis et au Canada un plan pour remplacer les importations chinoises dans le cadre du traité de libre-échange ACEUM, en soulignant que, dans le cas du Mexique, le déficit commercial avec le géant asiatique s'élevait à 80 milliards de dollars.

En plus de taxer l'importation de voitures chinoises, le Mexique vient aussi d'annoncer des taxes sur les produits textiles chinois (35% sur l'importation de 138 produits prêts-à-porter, et de 15% sur 17 sortes de marchandises textiles).

### Publicité

**Propriétaire, loue appartement, à Oran, de 150 m<sup>2</sup>, 6<sup>ème</sup> étage, Place de la Grande poste. Immeuble privé avec conciergerie H/24 et ascenseur.**

**Contacter : M. Mustapha : 0658.54.00.45**

### LOCAUX

■ Vend un local commercial, acté, 32 m<sup>2</sup>, à Arzew, aux 226 logements, les plateaux, idéal pour bureau ou profession libérale. Tél : 0770.08.92.01

### EMPLOIS

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7. Tél 0556-31-08-90

#### PENSÉE SEBAA

Fatima-Zohra  
28/12/2021 / 28/12/2024  
Trois années se sont écoulées depuis ton départ vers l'Eternel. Tu es partie soudainement. La vie que tu as laissée demeure toujours instable, vide et triste. Saches, très chère sœur, que tu es toujours présente dans mon cœur, mes prières et tu le resteras à jamais. Tu es ma sœur et tu le resteras toujours. Repose en paix chère sœur. Ibrahim ton frère bien-aimé



#### PENSÉE MERIOUA

Mohamed  
(28/12/2011 - 28/12/2024)  
Ancien instituteur d'arabe à l'école de Hassi Zahana (w) S.B.A. Déjà 13 ans, nous n'arrivons pas à vous oublier, notamment à chaque occasion, vous avez laissé une histoire autour de votre entourage familial, professionnel et même religieux (mosquée de H.Z.). Merci pour votre éducation et Allah yrahmek.



Allemagne

## Les taxis volants sauvés par un repreneur



Le fabricant allemand Lilium, pionnier dans le développement d'avions-taxis électriques, évite la liquidation grâce à un repreneur trouvé in extremis après un vif débat sur la capacité de l'Allemagne à soutenir de jeunes entreprises innovantes.

C'est un consortium «expérimenté d'investisseurs européens et nord-américains», dont l'identité n'est pas dévoilée, qui vient à la rescousse de l'une des start-up les plus en vue du pays, a annoncé mardi l'entreprise fondée en 2015 en Bavière.

Mobile Uplift Corporation GmbH, l'entité repreneuse enregistrée à Munich (sud), va acquérir les actifs de Lilium pour un montant non dévoilé.

Dans un secteur aérien mis au défi de réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, Lilium développe des jets électriques à décollage vertical promettant de transporter quatre à six passagers sur des distances allant jusqu'à 175 kilomètres, à une vitesse de 250 km/h.

Le sort de cette jeune poussée, qui avait déposé le bilan en octobre faute de liquidités, a suscité un vif débat en Allemagne, les uns y voyant un futur champion technologique abandonné par les pouvoirs publics, les autres se montrant sceptiques sur la solution technique et industrielle proposée par Lilium.

### PROMESSES NON TENUES

Après le refus des députés allemands, cet automne, de contribuer au sauvetage de l'entreprise avec une garantie de 50 millions d'euros, la polémique s'était enflammée.

«Financer un appareil destiné aux riches avec l'argent des contribuables est une idée controversée en politique», avait commenté le journal économique Handelsblatt. «C'est à cause d'eux que la créativité allemande se délocalise aux États-Unis, en France ou en Chine», avait tonné le chef du gouvernement régional de Bavière, Markus Söder, favorable à une aide publique.

La question est d'autant plus sensible dans une Allemagne qui doit réinventer son modèle économique et miser sur des industries d'avenir au moment où les secteurs traditionnels comme l'automobile et la chimie battent de l'aile. Lilium était jusqu'alors financé uniquement par des investisseurs privés des États-Unis et de Chine, qui ont couvert près de 1,5 milliard de dollars de pertes cumulées à ce jour.

«Aucun programme aéronautique réussi

au monde n'a jamais été mené sans un soutien public» aux côtés de fonds privés, estimait en octobre le patron de Lilium, Klaus Roewe, prenant l'exemple d'Airbus chez qui il a passé 30 ans de sa carrière.

Mais le financement n'est pas seul en cause, jugent les plus critiques : Lilium «ne s'est pas effondré à cause de l'absence d'une intervention étatique, mais en raison de l'in incapacité à fournir des résultats concrets après des années de financement», observe le quotidien Süddeutsche Zeitung.

Alors qu'il y a trois ans, au moment de son entrée en Bourse, Lilium promettait un lancement commercial de ses avions en 2024, celui-ci est désormais annoncé pour 2026 avec un premier vol habité au début de l'année 2025.

### IGNORER LE NOUVEAU TESLA

Le repreneur présenté mardi constitue «une avancée majeure», assure Klaus Roewe dans un communiqué. La finalisation de la transaction début janvier devrait permettre la reprise des activités et des quelque 800 salariés renvoyés vendredi dernier. Lilium revendique une centaine de commandes fermes, dont 50 en provenance de la compagnie aérienne publique saoudienne Saudi, et environ 700 pré-commandes dans le monde. En parallèle, l'entreprise avait annoncé au printemps un investissement en France pour une usine d'assemblage et de fabrication de batteries.

Dans le même secteur, Volocopter, un autre acteur majeur de la mobilité aérienne en Allemagne, fait face aussi à des difficultés. Son patron, Dirk Hoke, estime que le débat sur le développement de cette industrie est une «erreur», alors que la Chine a fait de ce secteur une priorité nationale et que d'autres pays, comme les États-Unis, développent déjà les infrastructures nécessaires. Même constat pour Daniel Wiegand, un des fondateurs de Lilium : «il est fondamentalement faux de dire : prouvez-moi d'abord que toute la technologie est là, et ensuite j'investirai. C'est exactement l'erreur que nous commettons trop souvent ici en Allemagne (...) On ne peut pas investir seulement lorsque le risque est nul», disait-il dans une interview cet automne. Ajoutant : «les critiques bruyants d'aujourd'hui sont les mêmes qui ne croyaient pas au succès de SpaceX ou Tesla il y a 20 ans».

## Foot/ Ligue 1 Mobilis

### Le MCA nouveau dauphin, l'USMA sur le podium

**Le MC Alger, vainqueur jeudi en déplacement face au NC Magra (2-1), a pris provisoirement la position de dauphin, alors que l'USM Alger est montée sur le podium, en battant à la maison le MC Oran (3-0), à l'occasion de la 15e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.**

**L**e champion en titre s'en est remis à son défenseur Moha med Réda Halaïmia, auteur d'un doublé. L'enfant d'Oran a répondu à l'ouverture du score des locaux signée Moudhir Bouzekri (48e), en égalisant d'un superbe coup-franc direct (53e), avant de récidiver dans le temps additionnel, également sur un coup de pied arrêté (90e+2). Halaïmia compte désormais quatre buts au compteur, et devient le meilleur buteur du «Doyen», devant l'attaquant Andy Delort (3 buts).

Les joueurs du nouvel entraîneur mouloudéen le Tunisien, Khaled Ben Yahia, renouent avec la victoire en championnat, eux qui restaient sur une mauvaise série de trois matchs de disette en Ligue 1. De son côté, le «Nedjm» concède sa première défaite à domicile depuis le début de la saison, et aligne un quatrième match sans le moindre succès.

Une victoire qui permet au MCA de prendre provisoirement la position de dauphin, à trois longueurs du leader la JS Kabylie (1e, 24 pts).

Le NCM reste scotché à la 12e position avec 15 unités.

#### BOULBINA PORTE LE PAC

Au stade olympique du 5-juillet, l'USM Alger a renoué avec la victoire en battant, avec autorité, le MC Oran sur le score de 3 à 0.

Après une première période légèrement dominée par les Oranais, les gars de Soustara ont montré un meilleur visage, en ouvrant le score juste après la reprise grâce à Brahim Benzaza (48e).

Dans le temps additionnel, le club algérois est parvenu à se mettre définitivement à l'abri en marquant deux autres buts, coup sur coup, par Tarek Aggoun, contre son camp (90e+2), et Imad Azzi (90e+6).

Les «Rouge et Noir» rejoignent à la troisième place le CS Constantine et l'ES Sétif, avec 20 points chacun, et peuvent même prétendre à terminer champions d'hiver, puisqu'ils comptent quatre matchs en moins. Le latéral gauche usmiste, Nabil Lamara, a déclaré forfait à la dernière minute, lui qui devait

être aligné d'entrée lors de cette rencontre.

En revanche, le MCO, battu pour la deuxième fois de rang, recule à la 7e position (18 pts).

De son côté, le Paradou AC continue d'impressionner depuis l'arrivée à la barre technique de l'entraîneur, Billel Dziri, en allant damer le pion à l'ES Mostaganem (2-0), qui continue de manger son pain noir, en alignant un septième match sans victoire.

Cette victoire s'est réalisée grâce à un doublé de l'inévitable goléador, Adil Boulbina (9e, 89e). Le joueur âgé de 21 ans continue de faire cavalier seul au classement des buteurs du championnat en atteignant la barre de 11 buts, à six buts de ses deux poursuivants : Boudebouz (JS Kabylie) et Brahim Dib (CS Constantine), qui comptent 5 réalisations chacun.

Le PAC réalise la passe de trois et remonte à la 6e place au tableau avec 19 points, avec trois matchs en moins, alors que l'ESM occupe la 15e et avant dernière place au classement avec 12 unités.

## Clubs de football professionnels

### Une feuille de route avec les représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires

**L**e ministre des Sports, Walid Sadi, a annoncé, jeudi, avoir tenu récemment une réunion avec des représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels, afin d'examiner la situation du football professionnel, et à l'issue de laquelle une feuille de route préliminaire a été élaborée avec mise en vigueur à compter de janvier 2025.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a souligné que cette réunion de coordination qui s'inscrit dans le cadre du projet du secteur des sports relatif au contrôle des organismes supervisant le sport en Algérie, a permis aux représentants des sociétés nationales propriétaires ou actionnaires des clubs de football professionnels de présenter plusieurs propositions, ajoutant que cette réunion a été sanctionnée par l'élaboration d'une feuille de route préliminaire.

«Cette feuille de route porte dans son volet financier sur l'impératif d'obliger les clubs de redoubler d'efforts pour réduire les charges salariales à partir de la saison sportive 2025-2026. Ces clubs doivent également plafonner et réviser

leurs budgets annuels à un seuil raisonnable», a-t-il précisé.

Sur le volet sportif, la rencontre a permis d'élaborer un plan d'investissement axé sur la réalisation de projets de formation et la création d'académies pour les catégories des moins de 11 ans, 13 ans et 15 ans à partir de janvier 2025.

Il a été décidé, sur le volet organisationnel, de mettre en place un modèle défini pour l'organisation structurelle des clubs sportifs professionnels et de faire appel aux meilleures compétences en matière de gestion dès l'année prochaine. Il s'agit également de demander aux représentants des sociétés de fournir une analyse sur l'état actuel d'un point de vue juridique, financier, administratif et sportif, en vue de l'examiner et de prendre les mesures nécessaires.

Le ministre a également évoqué la question de la lutte contre la corruption dans le secteur du sport, en réponse à une question d'un député sur la stratégie du ministère des Sports à ce sujet.

«Le ministère ne ménagera aucun effort pour lutter contre la corruption sous toutes ses formes, que ce soit au niveau central, dans les établissements sous tutelle, voire même au sein des structures

d'organisation et d'animation sportives, à travers la mise en place d'un programme annuel d'inspection exécuté par l'inspection générale du ministère et couvrant l'administration centrale et les structures décentralisées», a-t-il dit.

Et de souligner que son département ministériel «œuvrera dans la transparence totale avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), notamment en matière de formation, de sensibilisation, d'échange de données, et d'actualisation du système juridique en conformité avec les exigences de protection et de gestion transparente des deniers publics, à l'instar du projet de décret exécutif fixant les modalités de financement et de contrôle des structures d'organisation et d'animation sportives».

Lors de cette plénière, le ministre des Sports a répondu à certaines préoccupations des députés, qui ont relevé la nécessité d'accorder un intérêt particulier au secteur sportif dans l'extrême Sud du pays, où «la pratique sportive est devenue quasiment inexistante en raison du manque de moyens matériels et de l'absence de ressources humaines qualifiées pour encadrer les jeunes de cette région».

## Foot/ Eliminatoires Mondial 2025 (U17) Féminine

### Seconde victoire de la sélection nationale en amical

**L**'équipe nationale féminine des moins de 17 ans de football a battu le club des U20 de l'AFAK Relizane (3-1), lors de son deuxième match d'application disputé, jeudi après-midi, durant le stage au niveau du centre technique national CTN de Sidi Moussa, en préparation des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie.

Les buts ont été l'œuvre de Amelia Akkouche (20'), Hanane

Sehoul (48') et Zaza Rebahi (70'). Mardi, l'EN féminine U17 avait remporté un premier test face à l'ASE Alger Centre (4-0), sur des réalisations de Hanane Sahoul (18'), Zaza Rebahi (20'), Fellah Ibtissam (46') et Abdelali Nesma (78').

Le regroupement de l'EN qui a réuni 26 joueuses pour presqu'une semaine, a pris vendredi, où les joueuses ont été libérées par le staff technique.

Pour rappel, l'EN féminine U17

est drivé par l'entraîneur Abdennour Mira se prépare activement pour la double confrontation prévue face à la Tunisie en aller et retour en janvier prochain pour le compte du 1er tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de la catégorie.

Le match aller se jouera à Tunis entre le 10 et 12 janvier 2025, alors que la seconde manche est programmé en Algérie une semaine plus tard : 17, 18, 19 janvier.

## Foot/ Ligue 2 amateur

### Le MB Roussel champion d'hiver à l'Est, statu quo en tête à l'Ouest

#### GROUPE CENTRE-OUEST : L'ESB ET LE RCK S'IMPOSENT À L'EXTÉRIEUR

**L**e MB Roussel, vainqueur de l'US Chaouia (1-0), a décroché le titre honorifique de champion d'hiver de la poule Centre-Est à l'issue de la 15e et dernière journée de la phase aller du Championnat de Ligue 2 de football, disputée jeudi, au moment où le leader de la poule Centre-Ouest, l'ES Ben Aknoun, et son dauphin le RC Kouba, se sont imposés en déplacement, respectivement, contre le SKAF Khemis Miliana et l'US Béchar Djedid sur le même score (1-0).

A la faveur de ce succès à l'extérieur, le MB Roussel (35 points), dont c'est la première saison en Ligue 2 amateur, a consolidé sa première place avec bilan de 11 victoires, 2 nuls et 2 défaites, validant son statut de sérieux prétendant à l'accession en Ligue 1.

Dans le sillage de MBR, l'USM El Harrach (2e, 30 pts) s'est contentée d'un nul (1-1) chez l'IB Khemis El Khechna (4e, 25 pts), tout comme l'USM Annaba (3e, 28 pts), accrochée (2-2) par l'IRB Ouargla (12e, 17 pts). Distancé dans la course à l'accession, le MO Constantine (5e, 23 pts) s'est incliné (3-1) face au MSP Batna (8e, 19 pts), alors que l'autre club de Batna le CAB a essayé une lourde défaite (4-0) devant l'AS Khroub (6e, 22 pts).

Dans la lutte pour le maintien, la JSD Jijel (12e, 17 pts) a quitté la zone de relégation en s'imposant sur le fil (1-0) contre la JS Bordj Menaiel, qui est désormais premier relégable (16 points), juste devant l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), battu à domicile par le NRB Telghma (1-0), et l'US Souf (16e, 9 pts), qui a concédé une nouvelle défaite (1-4) face au HB Chelghoum Laid (8e, 19 pts).

La phase retour du Championnat de Ligue 2 débutera le vendredi 24 janvier 2025, avec le déroulement de la 16e journée dans les deux groupes : Centre-Est et Centre-Ouest. Pour rappel, le premier de chaque groupe à l'issue de la saison en cours accéderont en Ligue 1 Mobilis, alors que les trois derniers de chaque poule seront rétrogradés en division inférieure.

## Clôture du 3ème Championnat arabe militaire de boxe

### L'Algérie en tête avec 12 médailles d'or et une d'argent

**L**e Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire général du ministère de la Défense nationale (MDN) a supervisé, jeudi à Alger, la cérémonie de clôture du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe du Sport militaire, indique un communiqué du MDN.

«Monsieur le Général-Major Mohamed Salah Benbicha, Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, a supervisé aujourd'hui, jeudi 26 décembre 2024, la cérémonie de clôture du 3e Championnat arabe militaire de boxe de l'Union arabe du Sport militaire, au niveau du Centre de regroupement et de préparation des équipes militaires de Ben Aknoun en première Région militaire», précise la même source.

La cérémonie de clôture de cette compétition sportive internationale a vu la participation, «outre notre sélection militaire de boxe, celles de l'Arabie Saoudite, du Qatar, de la Palestine, de la Libye et de la Tunisie, avec un total de 35 pugilistes et ce, en présence de membres du Gouvernement, des directeurs centraux du MDN et de l'Etat-major de l'ANP, des représentants du corps diplomatique des pays participant, du président de l'Union arabe du sport militaire de la Ligue arabe, ainsi que les chefs des délégations sportives participantes et des figures du sport national», note le communiqué.

Dans son allocution de clôture, le SG du MDN a souligné «l'importance du sport dans la consolidation des relations entre les armées et les peuples, avant de féliciter les vainqueurs de ce championnat, tout en souhaitant à l'ensemble des participants

d'avantage de succès lors des prochaines compétitions».

«Le bon déroulement de ce 3e Championnat arabe militaire de boxe que l'Algérie a eu l'honneur d'abriter, met en lumière l'importance majeure du sport dans l'établissement de l'entente et du dialogue entre les peuples du monde entier», a-t-il souligné.

«Nous avons assisté à ce championnat qui a été marqué par une compétitivité loyale dans la transparence et dans un esprit sportif de haut niveau. Alors que je présente mes sincères félicitations aux athlètes et aux équipes couronnées, je tiens également à saisir cette occasion afin d'encourager l'ensemble des participants, qui n'ont pas eu la chance d'être sacrés, à faire preuve de persévérance et de détermination pour davantage de succès lors des prochaines compétitions», a-t-il ajouté.

Cette compétition qui a mis aux prises 35 pugilistes «a été marquée par un très haut niveau sportif et de fair-play entre les boxeurs des différentes catégories et s'est clôturée par la remise de médailles et de trophées aux vainqueurs, où notre sélection nationale militaire a pris la tête du podium avec 12 médailles d'or et une (1) médaille d'argent», relève le communiqué.

La deuxième place est revenue à la sélection tunisienne avec une médaille d'or, deux médailles d'argent et deux médailles de bronze, alors que la troisième place est revenue à la sélection saoudienne avec cinq (5) médailles d'argent et deux (2) médailles de bronze. Des prix d'encouragement ont été décernés aux autres sélections», conclut le communiqué.

**ADMINISTRATION :**

- **Ferdjioui Abdelhamid**, à Alger, 86 ans, moudjahid et ancien haut fonctionnaire du Sgg (samedi 4 mai 2024),
- **Mohand Said Chekini**, à Bejaia (?), 87 ans, moudjahid, écrivain et ancien wali (vendredi 20 décembre 2024),

**COMMUNICATION :**

- «Aziza» **Dalila Mohamed-Azizi**, 82 ans, à Alger, ancienne journaliste d'Alger ce soir, d'El Moudjahid et de l'Aps (dimanche 7 janvier 2024),
- **Brahim Sebaoune**, à Alger, 42 ans, des suites d'un malaise cardiaque, journaliste, rédacteur en chef télévision Eptv (dimanche 14 janvier 2024),
- **Abdelkader Boumidouna**, à Alger 75 ans, ancien journaliste d'El Massa (lundi 15 décembre 2024),
- **Kamel Zemouri**, à Alger, 75 ans, journaliste (Aps puis Révolution africaine) (vendredi 26 janvier 2024),
- **Bentoumia Abdellah**, à Tiaret, 68 ans, journaliste, ancien correspondant de la Radio nationale et d'El Djoumhuria (vendredi 2 février 2024),

**Le nombre de journalistes tombés en martyrs à Ghaza (Palestine)** est passé à 124 depuis le début de l'agression sioniste, le 7 octobre 2023 (jeudi 8 février 2024),



- **Khedidja Benchoubane** («Sofia Choubane»), à Alger, 80 ans, ancienne journaliste à l'Eptv/ Canal Algérie (jeudi 8 février 2024),

- **Mostefaoui Hadj**, à El Bayadh, 74 ans, correspondant du Le Quotidien d'Oran et de la Chaine III (mardi 13 février 2024),

- **Amel Boumediene** (Abla Chérief), à Alger, 55 ans, journaliste Le Soir d'Algérie, depuis 2025 et El Watan, Liberté et Le Matin auparavant (lundi 11 mars 2024),

- **Ahmed Abedou**, à Alger, 67 ans, photographe (à la retraite) à l'Aps (lundi 11 mars 2024),

- **Abderrahmane Timizar**, à Alger, 62 ans, journaliste (Le Jeune Indépendant puis Algérie Medinfo),

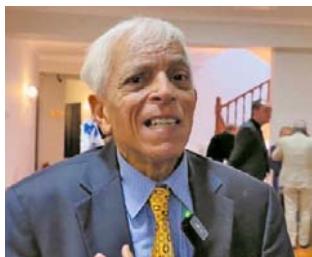
- **138 journalistes tués à Ghaza** par les sionistes depuis le 7 octobre 2023 (lundi 1 avril 2024),

- **Zoheir Aberkane** (Sayah Chamseddine), à Alger (Avc), 60 ans, journaliste (mercredi 3 avril 2024),

- **Ayari Houria**, à Drean (El Tarf), 53 ans, journaliste (Echourouk News) (vendredi 12 avril 2024),

- **Abdallah Benguenab**, à Mostaganem, 73 ans, correspondant de presse (dimanche 14 avril 2024),

**Mohamed Merzougui**, à Oran, 77 ans, ancien journaliste sportif (dont Entv) (mercredi 17 avril 2024),



- **Abdelhalim Atik**, à Ouargla, 50 ans, journaliste Echourouk News (vendredi 3 mai 2024),

- **147 journalistes tués à Ghaza** par les sionistes depuis le 7 octobre 2023 (jeudi 16 mai 2024),
- **Mohamed Boussiba**, à El Guerrara (Ghardaia), 65 ans, ancien journaliste (Ouargla) de la télévision publique nationale, Eptv (samedi 18 mai 2024),
- **Zahir Mehdouai**, à Alger, 55 ans, directeur de publication L'Express (samedi 25 mai 2024),
- **Mustapha Soltani**, à Alger, 81 ans, ancien chef de bureau Aps à Tunis puis directeur de l'Information, 81 ans (dimanche 26 mai 2024),
- **Christophe Deloire**, à Paris («d'un cancer fulgurant»), 53 ans, Sg de Rsf International (lundi 10 juin 2024),
- **Soltani Slimane**, à Alger, 56 ans (arrêt cardiaque), journaliste El Bi-lad (Tv) (mercredi 12 mai 2024),
- **Bouregdha Mohamed Laid**, à Alger, 88 ans, moudjahid et journaliste (ancien Dg d' El Moudjahid puis de la Chaîne 3 de la radio nationale) (lundi 17 juin 2024),

- **152 journalistes**, hommes et femmes, tués à Ghaza par les sionistes depuis le 7 octobre 2023 (vendredi 21 juin 2024),
- **Abdallah Bendenia**, à Oran, 79 ans, ancien journaliste de l'Aps (lundi 1er juillet 2024),
- **Hacène Ali Mazighi**, 70 ans (?), à Alger, ancien journaliste de l'Enrs/ Chaîne 3 (jeudi 11 juillet 2024),
- **Temzi Ramdane**, à Tizi Ouzou, 94 ans, moudjahid et ancien journaliste de l'Aps (samedi 13 juillet 2024),
- **Louhal Nouredine**, à Alger, 69 ans, journaliste et écrivain (dimanche 21 juillet 2024),

- **Patrice Laffont**, en France (Luberon), 84 ans, ancien animateur de télévision (Fort Boyard, des Chiffres et des Lettres...) (mercredi 7 août 2024),

- **Hocine Hadj Ali**, à Alger, 60 ans (?), directeur du quotidien sportif Derby (mercredi 14 août 2024),
- **170 journalistes**, hommes et femmes, tués à Ghaza par les sionistes depuis le 7 octobre 2023 (mardi 20 août 2024),

- **Abdallah Tahar**, à Oran, 81 ans, ancien photographe de presse (Aps) (jeudi 22 août 2024),

- **Didier Roustan**, à Paris, 67 ans, journaliste sportif, grand spécialiste du football (mercredi 11 septembre 2024),
- **Khadidja Tahar Abbès**, à Alger, 59 ans, journaliste à Ech Châab puis à Eptv (samedi 14 septembre 2024),

- **175 journalistes**, hommes et femmes tués en Palestine occupée depuis le déclenchement de la guerre génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023 (dimanche 6 octobre 2024),
- **Larbi Ousseidik**, à Alger, 88 ans, ancien journaliste de l'Aps, dont ancien correspondant à Paris et à Moscou (dimanche 13 octobre 2024),

## PERSONNALITÉS DÉCÉDÉES EN 2024

(Décès seulement signalés par la presse)

[www.almanach-dz.com/Ahcene Djaballah Belkacem](http://www.almanach-dz.com/Ahcene Djaballah Belkacem)



- **Salim Zouaoui**, à Alger, 74 ans, ancien journaliste An Nasr, et Echourouk Ei Yaoumi (lundi 21 novembre 2024),

- **192 journalistes**, hommes et femmes tués en Palestine occupée depuis le déclenchement de la guerre génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023 (mercredi 20 novembre 2024),

- **Amine Fedala**, à Alger, 70 ans (?) réalisateur Radio Chaîne 3 (vendredi 22 novembre 2024),

- **Mohamed Smain**, à Oran, 72 ans, ancien journaliste El Djoumhuria (samedi 23 novembre 2024),

- **Mohamed Oussaid**, à Tiaret, 75 ans, ancien correspondant de presse Le Quotidien d'Oran (samedi 23 novembre 2024),

- **Mohamed Meziane**, à Tarf, 37 ans, journaliste Radio El Tarf (lundi 25 novembre 2024),

- **Mohamed Salah**, à Oran, 81 ans, ancien journaliste El Djoumhuria (samedi 30 novembre 2024)

**CULTURE :**

- **Belfadel Sidi Mohamed**, à Oran, 60 ans, dramaturge, président du Syndicat des dramaturges et cinéastes d'Oran (mardi 9 janvier 2024),

- **Arezziki Didani**, à Drean (Tarf), 74 ans, écrivain, nouvelliste et poète (vendredi 12 janvier 2024),

- **José Augustin**, à Cuautla (Mexique), 79 ans, écrivain, essayiste journaliste, conteur..... (mardi 16 janvier 2024),

- **Arezki Larbi**, à Alger, 69 ans, plasticien, scénographe et cinéaste (samedi 20 janvier 2024),

- **Djilali Bencheikh**, à Paris, 80 ans, romancier, journaliste (Radio Orient....) et compagnon de Mohamed Boudia (samedi 10 février 2024),

- **Belkacem Rouache**, à Skikda, 73 ans, poète, scénariste, critique d'art et journaliste (dimanche 25 février 2024),

- **M'hamed Irki**, à Alger, 75 ans, artiste peintre (samedi 24 février 2024),

- **Paolo Taviani**, à Rome, 92 ans, réalisateur (dont Palme d'or à Cannes en 1977 pour «Padre Padrone») (samedi 2 mars 2024),

- **Akura Toriyama**, au Japon, 68 ans, créateur du célèbre manga «Dragon ball», créé en 1984 (vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024),

- **Frédéric Mitterrand**, à Paris, 76 ans, homme de télé, ancien ministre français de la Culture, neveu de F. Mitterrand (jeudi 21 mars 2024),

- **El Medioni Maurice**, en Palestine occupée, 95 ans, artiste musicien d'origine oranaise (lundi 25 mars 2024),

- **Daoudi Terzaghi**, à Illizi, 94 ans, musicienne targuie, reine de la musique Imzad (Illizi, lundi 25 mars 2024),

- **Mokhtar Benyahla**, à Oran, 72 ans comédien (jeudi 28 mars 2024),

- **Abdelkader Arzazi**, à Paris, 73 ans, peintre et sculpteur (samedi 30 mars 2024),

- **Maryse Condé**, à Gordes (France), 90 ans, romancière antillaise anti-coloniale, et journaliste (mardi 2 avril 2024),

- **Kaddour Bourzam**, à Yabous (Khenchela), 79 ans, artiste, chanteur de la chanson chaouie (dimanche 7 avril 2024),

- **Ahmed Nekkar**, à Tizi Ouzou, 69 ans, éditeur, écrivain, traducteur, promoteur de l'écriture en langue tamazighe (dimanche 14 avril 2024),

- **Salah Essâadani**, en Egypte, 81 ans, comédien (vendredi 19 avril 2024),

- **Taha El Amiri** (Abderrahmane Bestandji), à Alger, 95 ans, comédien, ancien directeur du Tna, moudjahid, membre fondateur de la troupe artistique du FLN historique (mardi 3 septembre 2024),

- **James Earl Jones**, à New York (USA), 93 ans, acteur américain, voix de Dark Vador, (lundi 9 septembre 2024),

- **Nahed Rachdi**, au Caire, 66 ans, comédienne (samedi 14 septembre 2024), Elias Khoury, à Beyrouth, 76 ans, grand romancier libanais (dimanche 15 septembre 2024),

- **Moussa Hamchaoui** («Ammi Moussa»), à Oran, 78 ans, plus vieux bouquiniste de la ville (depuis 1970) (vendredi 27 septembre 2024),

- **Kris Kristofferson**, à Hawaï, 88 ans, acteur américain et star de la musique country (samedi 28 septembre 2024),

- **Hussein Youcef**, au Caire, 99 ans, comédien égyptien (29 octobre 2024),

- **Abderrahmane Mostefa**, à Mostaganem, 77 ans, réalisateur, documentariste, photographe (samedi 2 novembre 2024),

- **Quincy Jones**, à Los Angeles (USA), 91 ans, légende de la musique (trompettiste, compositeur et producteur... et 28 Grammy Awards) (lundi 4 novembre 2024),

- **Djamel Hamouda**, à Annaba, 70 ans, comédien (théâtre, cinéma, télévision) (lundi 4 novembre 2024),

- **Niels Arestrup**, à Ville-d'Avray (France), 75 ans, acteur (dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2024),

- **Djaffar Bouhrouf**, à Paris, 55 ans, chanteur chaabi (jeudi 28 novembre 2024),

- **Boubir Salah**, à Batna, 67 ans, comédien (samedi 7 décembre 2024),

**Abdelkader El Khaldi**, à Mostaganem, 67 ans, chanteur, icône de la chanson bédouine (mardi 10 décembre 2024),



- **Rezki Zerati**, à Alger, 86 ans, artiste peintre (dimanche 15 décembre 2024),

- **Boudaoud Amier**, à Alger (?), 64 ans, écrivain et traducteur (lundi 23 décembre 2024),

**DEFENSE :**

- **Ahcène Slimane**, à Alger, 75 ans (?????), général-major de l'ANP, ancien adjoint du commandant de la 6<sup>e</sup> Région militaire (jeudi 18 janvier 2024),

- **Colonel Amara Reda**, Lt Colonel Djelal Yacine, Sergent contractuel Belgherbi Mohamed, de l'ANP, dans le crash, de leur hélicoptère, relevant de la base militaire de Ouargla, près d'El Menia, en vol nocturne planifié (mercredi soir 7 février 2024),

**JUSTICE :**

- **Gilles Devers**, en France, 68 ans, avocat, ami de l'Algérie et des Causes palestinienne et sahraouie (mercredi 27 novembre 2024),

**ECONOMIE :**

- **Georges Corm**, à Beyrouth, 84 ans, économiste et homme politique, ministre des Finances libanais, ancien représentant général de la BN d'Algérie au Moyen Orient (mercredi 14 août 2024),

**Suite en page 13**

# PERSONNALITÉS DÉCÉDÉES EN 2024

(Décès seulement signalés par la presse)

www.almanach-dz.com/Ahcene Djaballah Belkacem

Le Quotidien d'Oran  
Samedi 28 décembre 2024

13

## EDUCATION :

- **Alfred Grosser**, à Paris, 99 ans, Professeur des Universités honoraire (Sc. Po'), (mercredi 7 février 2024),
- **Marnia Lazreg**, à Alger, 83 ans, professeur de sociologie à Hunter College et à la City University of New York durant 50 ans, auteur d'ouvrages scientifiques (samedi 13 janvier 2024),
- **Brahim Sahraoui**, à Sétif, 66 ans, universitaire, écrivain et traducteur (mardi 9 avril 2024),
- **Zitouni Ahmed**, à Aix en Provence (France), 76 ans, universitaire et écrivain (jeudi 6 juin 2024),
- **Charles Bonn**, à Lyon, 82 ans, spécialiste de la littérature francophone au Maghreb ancien enseignant universitaire en Algérie (années 60-70) (mercredi 6 novembre 2024),

## FINANCES :

- **Harchaoui Abdelkrim**, à Alger, 80 ans (?), ancien ministre des Finances (mercredi 31 juillet 2024)

## HISTOIRE :

- **Jean-Louis, Karim Planche**, à Paris, 86 ans, historien, grand ami de l'Algérie (mercredi 17 janvier 2024),
- **Omar Benkhelifa** (dit «Belaadjel»), à Metlili (Ghardaïa), 101 ans, moudjahid (dimanche 17 mars 2024),
- **Ouiza Zamoum**, à Ighil Imoula (Tizi Ouzou), 86 ans, moudjahida, veuve de feu Ali Zamoum, dernier témoin de l'impression de la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre (jeudi 4 avril 2024),
- **Aamira Bouaouina**, à Bejaia, 92 ans, moudjahid de la wilaya III historique (dimanche 7 avril 2024),
- **Bedrissi Abdellkader**, à Mascara, 89 ans, moudjahid de la wilaya V historique (dimanche 8 avril 2024),
- **Mohamed Chérif Ould Hocine**, à Hadjout, 91 ans, moudjahid de la wilaya IV historique (lundi 15 avril 2024),
- **Ouissi Aouali («Farida»)**, à Alger, 86 ans, moudjahida, commissaire politique et membre du MALG (dimanche 5 mai 2024),
- **Mohamed Mahfoud Bousmaha** (dit « Mohamed El Berroughia »), à Alger, 85 ans, moudjahid, commandant ALN (wilaya IV) (dimanche 12 mai 2024),
- **Abdallah Bouraoui**, à Skikda, 88 ans, moudjahid, compagnon de Zighout Youcef (dimanche 2 juin 2024),
- **Aline Larribère**, en France, 91 ans, militante de l'Indépendance de l'Algérie et emprisonnée dans les geôles coloniales jusqu'en 1962, dernière fille du Dr Jean Marie Larribère d'Oran (dimanche 9 juin 2024),
- **Kébir Mokhtar**, à Bordj Badji Mokhtar, 85 ans, moudjahid (ALN) (lundi 17 juin 2024),
- **Tahar Ben Ahmed**, à Alger, 90 ans, moudjahid et ancien membre de la troupe artistique du FLN (2 juillet 2024),
- **Omar Khali**, à Alger, 90 ans (?), moudjahid (ALN) et époux de Djamilia Boupacha (mercredi 24 juillet 2024),
- **Merrouche Lemnaouer**, à Paris, 92 ans, historien et universitaire (jeudi 15 août 2024),
- **Alban Liechti**, 89 ans, à Trappes (Yvelines /France), militant communiste, premier appelé du contingent à refuser, en juin 1956, à l'âge de 21 ans, de porter les armes contre les Algériens durant la guerre de Libération. Emprisonné jusqu'au 8 mars 1962 (mardi 27 août 2024),
- **Idir Smail**, à Tizi Ouzou (?), 90 ans, ancien officier de l'ALN (samedi 7 septembre 2024),
- **Ahmed Ben Ali Chérif**, à Alger (?), 98 ans, moudjahid et un des fondateurs de la CNAN (jeudi 19 septembre 2024),

## HYDRAULIQUE :

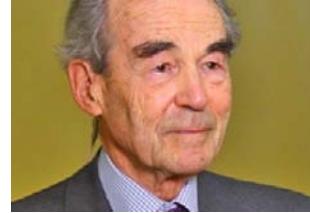
- **Ali Hammam**, à Khenchela, ancien ministre des Ressources hydrauliques et député (FLN) à l'APN, 69 ans (Khenchela, vendredi 27 septembre 2024),

## INDUSTRIES :

- **Laid Brahim**, à Paris, 89 ans, fondateur en 1986 du groupe industriel algérien Ifri, dont des eaux minérales (vendredi 17 mai 2024),
- **Lahbib Zeggane**, à Paris, 68 ans, fondateur du groupe laitier «La Vallée» (mardi 10 septembre 2024), Ratan Tata, à Mumbai (Inde), 87 ans, entrepreneur milliardaire, président émérite du groupe Tata (mercredi 9 octobre 2024),

## JUSTICE :

- **Robert Badinter**, à Paris, 95 ans, ancien ministre de la Justice et Garde des sceaux et ancien président du Conseil constitutionnel français (9 février 2024),



- **Henri Leclerc**, à Paris, 90 ans, avocat français, ami de la Révolution algérienne ayant défendu les militants FLN (samedi 21 août 2024),
- **Fatiha Sahraoui Mostefai**, à Alger, 85 ans, première avocate de l'Algérie indépendante (jeudi 12 septembre 2024)

## ORGANISATION :

- **Lamine Boutaleb**, à Alger, 92 ans, président de la Fondation 'Emir Abdolkader' (dimanche 16 mai 2024)

## POPULATION :

- **Masoumeh Samei Torogli**, à Machhad, 125 ans, femme la plus âgée du pays (lundi 5 février 2024),
- **Juan Vicente Pérez Mora**, au Venezuela, 114 ans, homme le plus vieux du monde depuis 2022, agriculteur (mardi 2 avril 2024),
- **Maria Branyas Morena**, à Olot (Catalogne /Espagne), 115 ans (?), doyenne de l'humanité (mardi 20 août 2024),
- **John Tinniswood**, à Southport (Angleterre), homme le plus vieux du monde (lundi 25 novembre 2024),

## RELATIONS INTERNATIONALES :

- **Hage Geingob**, à Windhoek, 82 ans, président de la République de Namibie (dimanche 4 février 2024),

Suite de la page 12

- **29.782 Palestiniens** de la bande de Ghaza assassinés par les militaires sionistes (au lundi 26 février 2024),
- **Ibrahim Raïssi**, au nord-ouest de l'Iran (crash d'hélicoptère), 65 ans, président de l'Iran (dimanche 19 mai 2024),
- **Jean-Claude Gaudin**, à Saint-Zacharie (Var/France), 85 ans, ancien maire de Marseille (durant 25 ans) (lundi 20 mai 2024),

- **Roland Dumas**, à Paris (France), 101 ans, anti-colonialiste, ancien ministre des Affaires étrangères et ancien président du Conseil constitutionnel (mercredi 3 juillet 2024),



- **Valerian Shuvaev** à Alger (?), 70 ans (?), ambassadeur de Russie à Alger (mercredi 3 juillet 2024),

- **Nguyen Phu Trong**, à Hanoi, principal dirigeant vietnamien, 13 années à la tête du Parti communiste et architecte de la «diplomatie du bambou» (vendredi 19 juillet 2024),

- **Cheikh Salem Al-Ali Al-Salem Al-Mubarak Al-Sabah**, à Koweït, ? ans, doyen de la famille Al-Sabah (mardi 13 août 2024),

- **Palestiniens**, à Ghaza, 40.099 tués par l'armée sioniste (dimanche 18 août 2024),

- **Farouk Kaddoumi**, à Amman (Jordanie), 93 ans, homme politique palestinien, co-fondateur du mouvement Fath jeudi 22 août 2024),

- **Salim Hoss**, à Beyrouth, 94 ans, ancien Premier ministre libanais (dimanche 25 août 2024),

- **Nabil Al Arabi**, au Caire, 89 ans, ancien MAE égyptien et ancien SG de la Ligue des Etats arabes (lundi 26 août 2024),

- **Alberto Fujimori**, à Lima, 86 ans, ancien chef d'Etat /Pérou, 1990-2000 (mercredi 11 septembre 2024),

- **Mokhtar M'Bow**, à Dakar, 103 ans, ancien ministre sénégalais et ancien DG de l'Unesco durant 13 années (mardi 24 septembre 2024),

- **Hassan Nasrallah**, à Beyrouth (suite à une frappe aérienne israélienne), 64 ans, chef du Hezbollah (vendredi 27 septembre 2024),



- **Khaldi Hasnaoui**, à Alger, ? ans, moudjahid (ALN) et ancien diplomate (mardi 1er octobre 2024), Gulen Fettullah en Pennsylvanie (Etats-Unis), prédateur et opposant islamiste turc en exil (mardi 22 octobre 2024),

## SANTE :

- **Messaoudi Mohamed**, à Alger, 80 ans, médecin et ancien président du MC Alger (2001-2006) (vendredi 2 février 2024),

- **Hammouche Aïcha**, Sidi Aïch, 83 ans doyenne des sage-femmes de la région, ayant exercé près de 50 ans (jeudi 8 février 2024),

- **Yahia Ghoul**, à ??, 74 ans, médecin cardiologue et grand maître de la musique andalouse (mercredi 14 février 2024),

- **Mohamed Toumi**, à Alger, 98 ans, moudjahid, médecin cardiologue (samedi 13 avril 2024),

- **Malika Ladjali**, à Alger, 85 ans (?), moudjahida et Pr de médecine (épidémiologie) (lundi 15 juillet 2024),

- **Hocine Asselah**, à Alger, 80 ans (?), professeur en Gastro-entérologie (lundi 21 octobre 2024),

- **Kamel Bouzid**, à Alger, 75 ans (?), professeur en Oncologie, ancien chef de service oncologie au CPMC 'Pierre et Marie Curie' d'Alger (dimanche 27 octobre 2024),
- **Pierre Colonna**, en France, 86 ans (?), médecin, ancien Chef de service d'hématologie au CPMC d'Alger (lundi 22 novembre 2024),

## SCIENCES :

- **Mohammed Belbachir**, à Oran, 82 ans (?), professeur d'Université, chercheur en chimie verte, membre de l'Académie algérienne des Sciences et Technologies (dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024),

## SPORTS :

- **Mario Zagalo**, au Brésil, 92 ans, légende du football brésilien (participant à cinq coupes du monde avec deux titres en tant que joueur -en 1958 et 1962- et deux en tant qu'entraîneur et entraîneur-adjoint) (vendredi 5 janvier 2024),

- **Franz Beckenbauer**, à Salzbourg (Autriche), 78 ans, légende du football allemand (le «Kaiser»), en tant que joueur (champion du monde en 1974), ballon d'or (1972 et 1976), entraîneur (champion du monde en 1990) et gestionnaire (lundi 8 janvier 2024), Noureddine Chergui, à Alger, 80 ans, figure emblématique du football koubéen (mardi 30 janvier 2024),

- **Aguid Djilali**, à Tizi Ouzou, 81 ans, ancien cadre très actif du secteur de la Jeunesse et des Sports (samedi 3 février 2024),

- **Kelvin Kiptum**, à Kaptagat (Kenya) lors d'un accident de voiture), 24 ans, recordman du monde du marathon (42 km en 2h 35 s) (dimanche 11 février 2024),

## TOURISME :

- **Hocine Ould El Hadj**, à Alger (?), 74 ans, ancien arbitre international de football (mardi 20 février 2024),

## TRANSPORTS :

- **Larbès Salah**, à Tizi Ouzou, 71 ans, légende de la JSK et internationale de football (lundi 26 février 2024),

## DRIVE :

- **Wassim Djezzar**, à Oued El Ma, 17 ans, footballeur, suite d'un choc, une semaine auparavant, au cours d'une rencontre en Ligue régionale de Batna (dimanche 15 mars 2023),

## VIE POLITIQUE :

- **Dris Gâagâa**, à Sétif, 80 ans, ancien gardien de but (football) international et de l'ES Sétif (mardi 26 mars 2024),

## ENTRETIEN :

- **Hamid Merakchi**, en France, 48 ans, ancien international de football (samedi 16 novembre 2024),

- **Mahieddine Khalef**, à Alger, 80 ans, ancien entraîneur de football (JSK et équipe nationale) (mardi 10 décembre 2024),

- **Youcef Bouzidi**, à Alger, 67 ans, entraîneur de football (jeudi 12 décembre 2024),

## TRANSPORTS :

- **Hallache Tahar**, à Alger, 75 ans (?), ancien directeur de la Société de gestion des Aéroports d'Alger (vendredi 9 août 2024),

## VIE POLITIQUE :

- **Hartmut Elsenhans**, à Leipzig, 82 ans, politologue et grand ami de l'Algérie (18 janvier 2024),

- **Alexei Navalny**, 47 ans, dans sa prison de l'Arctique où il purgeait une peine de 19 ans de prison pour «extrémisme» (vendredi 16 février 2024),

- **Philippe de Gaulle**, à Paris, 102 ans, fils du général de Gaulle (mercredi 13 mars 2024),

\*Certaines personnalités étrangères sont ajoutées (en gras) - en raison de leur «proximité» sentimentale ou militante avec l'Algérie ...et d'autres, pour le rôle, parfois négatif, joué sur la scène historique du pays et ailleurs. Les lecteurs sont priés d'excuser certaines lacunes ou erreurs et de les signaler pour vérification et correction



•2

**11.55** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.00** Journal 13h00  
**13.20** 13h15, le samedi...  
**14.00** C'est bon à savoir  
**16.00** L'album des Jeux Paralympiques  
**18.00** Tout le monde a son mot à dire  
**18.35** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal 20h00  
**20.30** 20h30 en fêtes  
**20.55** Journal Météo climat



Présenté par Cyril Féraud

Sur un sol géant constitué de 100 cases, 100 candidats s'affrontent pour remporter le jackpot ! Lorsqu'il est sélectionné, un participant peut défier le propriétaire de l'une des cases voisines correspondant à une catégorie qu'il pense bien connaître. Après chaque face-à-face, le perdant est immédiatement éliminé. Le vainqueur, lui, remporte la case de son adversaire et étend son territoire sur le sol. A l'issue de la compétition, le candidat qui aura conquis la totalité du sol remportera 100 000 euros et sera le grand vainqueur de cette deuxième saison.

•3 21.05 Meurtres à...



Série policière - France - 2024  
Saison 11 - Episode 8

- Meurtres au Puy-en-Velay  
Avec Gaëlle Bona, Thomas Jouannet, Jacqueline Corado, Karina Testa  
Près de la Pierre des Fiertés au Puy-en-Velay, la lieutenante Marion Cazale découvre le corps d'une jeune femme, étendue les bras croisés, comme endormie. L'autopsie ne révèle aucune explication sur les causes du décès. Marion dissimule à son entourage, notamment à son compagnon, un diabète de type 1 qui menace progressivement sa vue.

•4 21.00 Wrong



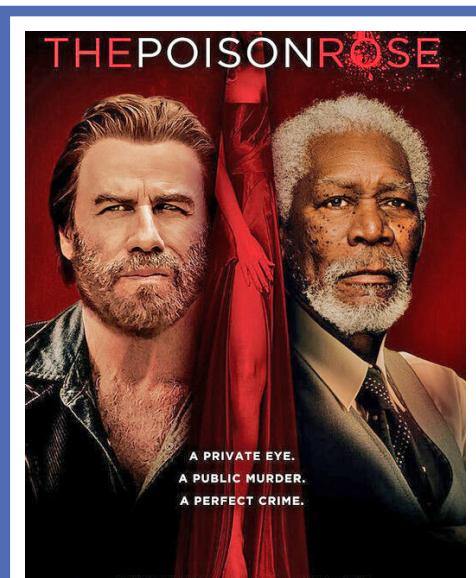
Comédie - Etats-Unis - 2012

Avec Jack Plotnick, Eric Judor, Alexis Dziena, Steve Little, William Fichtner  
Dolph a perdu Paul, son chien bien-aimé. En réalité, l'animal a été enlevé par un certain Master Chang, gourou à catogan, qui entend sensibiliser les maîtres au manque d'amour dont souffre leur compagnon à quatre pattes. Un malheur n'arrivant jamais seul, Dolph constate que le palmier de son jardin s'est changé en sapin... Le jardinier peut-il lui donner une explication ?

arte

C 8

**10.50** Silence, ça pousse !  
**12.45** Sur la terre des Sherpas  
**13.40** La Grande Muraille, l'âme de la Chine  
**14.35** La Corse, belle et méditerranéenne  
**15.30** La magie de l'Australie  
**16.25** U.S. Route 101, de Seattle à la Californie  
**17.25** C dans l'air l'invité  
**17.40** C dans l'air  
**18.55** C l'hebdo  
**20.00** Vu  
**20.05** C l'hebdo la suite  
**21.00** Echappées belles



ACTION 20.50

THE POISON ROSE

Thriller - Etats-Unis - Italie - 2019  
Avec Morgan Freeman, John Travolta, Brendan Fraser, Famke Janssen

Carson Phillips, ancien quarterback devenu détective privé à Los Angeles, se rend à Galveston au Texas sur la demande d'une cliente sans nouvelles de sa tante. Il accepte à contrecoeur, car aller à Galveston est pour lui un pèlerinage douloureux. C'est là qu'il y a vingt ans, il a abandonné la femme qu'il aimait ainsi que sa carrière de footballeur. Carson va alors percer un à un tous les secrets cette ville sur fond de corruption, de trafic de drogue et de matchs truqués.

CINE + FRISSON 20.50

THE GREEN HORNET



Film d'action - Etats-Unis - 2011

Avec Seth Rogen, Jay Chou, Cameron Diaz, Christoph Waltz

Britt Reid, un jeune homme fétard au mode de vie hédoniste, est le fils de James Reid, propriétaire du quotidien The Daily Sentinel à Los Angeles. Après le décès soudain de son père, Britt se retrouve propulsé à la tête du journal et y voit l'occasion d'enfin donner un sens à sa vie. Il découvre alors les talents de Kato, le chauffeur et mécanicien de son père, par ailleurs expert en arts martiaux, ingénieur et bricoleur de génie.

CANAL+ GRANDECRAN 21.04

HAUTE VOLTIGE



Film de suspense - Etats-Unis - Allemagne - Royaume-Uni - 1999

Avec Sean Connery, Will Patton, Catherine Zeta-Jones, Ving Rhames

Quand, dans la nuit du 15 décembre 1999, un Rembrandt d'une valeur inestimable est dérobé dans le salon d'un richissime collectionneur, les soupçons se portent aussitôt sur Robert Mac Dougal, grand amateur d'art et illustre voleur de tableaux insaisissable. Virginia Baker, le meilleur agent des Assurances Waverly, qui a étudié la personnalité de Mac Dougal, soumet au directeur un projet audacieux pour récupérer le tableau.

# TÉLÉVISION

TF1

21.10 Star Academy



Saison 12 - Episode 12

Présenté par Nikos Aliagas

L'aventure continue pour les heureux artistes en herbe de la Star Academy lors du douzième prime de la saison. C'est une nouvelle fois l'occasion de montrer le fruit de leur travail et de leur apprentissage. Les nominations font également partie du programme. Après Mayelis, Paul, Thomas, Noah, Emma, Julie et Maureen, qui sera le prochain pour qui se fermeront les portes du château de Dammarie-lès-Lys ? Avant l'heure des votes, place au spectacle avec des artistes de la scène française et internationale pour deux heures de show et de défis artistiques.

M6

21.10 Anniversaire surprise chez les Bodin's



Alors que Christian fête ses 50 ans, sa mère, Maria lui organise un anniversaire qu'elle veut inoubliable. Pendant que son fils travaille à la ferme et va pêcher avec son meilleur ami, la fermière octogénaire se démène pour mettre sur pied un banquet réussi réunissant des amis et des artistes qu'il apprécie. Entre la commande de la viande auprès du traiteur devenu vegan et l'embauche d'un DJ qui parle un langage incompréhensible, ce n'est pas une mince affaire.

CANAL+

21.05 Rugby : Top 14



Bordeaux-Bègles / Toulon

Deuxièmes au soir de la 11e journée, Matthieu Jalibert et les Bordelais tentent de suivre le rythme effréné imposé par Toulouse, champion sort, en tête du classement du Top 14. Devant leur public, les joueurs de Yannick Bru s'attendent ce soir à une rencontre difficile. Les Girondins reçoivent en effet une solide équipe de Toulon qui s'accroche à la quatrième place.

23.02 Canal Rugby Club le débrief

23.23 Rétro

PLANÈTE +

TFX

W9

09.10 Signé Cat's Eyes



09.06 American Pickers, la brocante made in USA

12.11 Milliardaires, le règne des geeks

13.55 Il était une fois Walt Disney

15.33 Moulinex, du presse-purée à la conquête du monde

16.26 L'histoire glamour de Dim

17.27 Jules Gengis Khan, à la recherche de la tombe secrète

18.23 Ving Rhames

19.23 American Pickers, la brocante made in USA

21.00 Petits plats en équilibre

21.05 Chroniques criminelles

09.00 W9 Boutique Absolument stars

10.10 Le hit W9

11.40 Le hit W9

12.45 Météo

12.50 Le spectacle de Noël

14.50 Un Noël plein d'espoir

16.40 Noël sur la 5e Avenue

18.00 La petite histoire de France



## Syrie : opération contre des pro-Assad au lendemain d'affrontements meurtriers



Les nouvelles autorités syriennes ont lancé jeudi une opération contre des «milices» fidèles à Bachar al-Assad dans l'ouest du pays, faisant trois morts selon une ONG, au lendemain d'affrontements meurtriers et de manifestations de la minorité alaouite.

L'opération a lieu dans la province côtière de Tartous (ouest), bastion de la minorité alaouite dont est issu le président déchu, renversé le 8 décembre par une coalition de rebelles menée par le groupe islamiste radical Hayat Tahrir al-Sham (HTS).

Elle a permis de «neutraliser un certain nombre» de membres de «milices» fidèles à Bachar al-Assad, indique l'agence de presse officielle Sana. L'objectif est de «restaurer la sécurité, la stabilité et la paix civile» dans cette région côtière, précise l'agence.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a fait état de «trois morts» dans cette opération, précisant que les victimes étaient issues des rangs de «combattants fidèles à l'ancien régime».

## Le ministre bosnien de la Sécurité arrêté pour corruption



Le ministre bosnien de la Sécurité, Nenad Nesic, a été arrêté jeudi dans le cadre d'une enquête pour corruption, pour des faits remontant à l'époque où il était directeur d'une entreprise publique de construction et de gestion des routes, a annoncé le parquet.

M. Nesic, 46 ans, et six autres suspects arrêtés dans le même dossier, «sont soupçonnés (...) d'association de malfaiteurs, de blanchiment d'argent, d'abus de pouvoir et de réception de pots-de-vin», selon le communiqué du parquet national bosnien. Avant d'être nommé ministre de la Sécurité, en janvier 2023, M. Nesic était directeur (2016-2020) de la société en question, «Putevi Republike Srpske», entreprise publique de l'entité serbe de Bosnie chargée de la construction et de la gestion des routes.

M. Nesic est président du parti politique l'Union démocratique populaire (DNS) et un proche collaborateur du président de la Républika Srpska, Milorad Dodik.

# Le Quotidien D'ORAN

## Maroc : 13 opposants à la normalisation avec l'entité sioniste condamnés à une peine de prison



Treize militants marocains ont été condamnés jeudi à six mois de prison, suite à leur manifestation il y a plus d'un an devant un supermarché contre la normalisation avec l'entité sioniste, rapportent des médias.

Un tribunal de Salé a condamné les 13 opposants à la normalisation avec l'entité sioniste à six mois de prison avec

sursis, assortis d'une amende de 2.000 dirhams (environ 190 euros), selon les médias locaux. En novembre 2023, les condamnés ont manifesté devant un supermarché, brandissant des slogans contre la normalisation avec l'entité sioniste.

Le tribunal a déclaré que les prévenus avaient été reconnus coupables de «participation à une manifestation non auto-

risée» et d'«incitation à manifester».

L'Observatoire marocain contre la normalisation, un organisme de défense des droits de l'Homme composé de plusieurs militants marocains, a publié un communiqué dénonçant «un procès injuste» et exprimant sa «solidarité absolue avec les honorables combattants de la liberté».

## Mozambique : 125 morts en trois jours de violences



Les violences de ces trois derniers jours au Mozambique, où l'opposition manifeste contre la victoire proclamée du parti au pouvoir aux élections d'octobre, a fait 125 morts, selon une ONG locale, et l'opposition ne donne aucun signe d'essoufflement. Mardi soir, le gouvernement avait fait état de 21 morts lors des premières 24 heures d'émeutes dans plusieurs grandes villes de ce pays pauvre d'Afrique australe, après la confirmation lundi de la victoire du parti au pouvoir, le Frelimo, à la présidence et à l'Assemblée nationale.

L'évasion spectaculaire de 1.500 détenus de la grande prison de haute sécurité de la capitale Maputo mercredi a également fait 33 morts parmi les prisonniers évadés, se-

lon le chef de la police, dans des affrontements avec les gardiens.

Cela porte le bilan depuis le début des manifestations qui ont suivi le scrutin du 9 octobre

à 252 morts, dans un pays qui n'avait pas connu de telles violences depuis la fin de la guerre civile, hormis les exactions commises par des groupes armés jihadistes dans le nord.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LA FIN DE 2024 ET LA BONNE SAVEUR DES ACQUIS SOCIAUX

L'année 2024 entame ses derniers pas non sans une tranche de séénité, malgré les multiples appréhensions sur le contenu du nouveau demi-siècle qui frappera aux portes dans trois jours. Elle n'a pas été bien évidemment toute plate et le fait saillant reste le terrifiant carnage subi par le peuple palestinien et ses plus de 50.000 morts, victimes de la barbarie sioniste. Pour les milliers de ceux qui ont survécu, le calendrier n'est plus qu'un tableau nécrologique et la notion du temps sauvagement décontenancée renvoie des référents tragiques pour que la conscience mondiale noue avec un effarement sans limite.

La cascade des drames vécus cette année, par ses catastrophes, ses morts, ses

peines, ses pleurs et les incertitudes qu'elle inflige a aussi, par certains de ses effets, dégradé le profil de l'homme. Ce qui attend n'est pas rose et les horizons sont obscurcis. Des tempêtes aux différents visages sont présagées pour que la majorité de la population du monde continuent de broyer du noir.

Alors, la société algérienne aurait le tort de ne pas être satisfaite, sinon reconnaissante du peu de séénité et de paix qui l'a accompagnée durant cette année finissante. La mauvaise foi serait

## Retrait français du Tchad : une première base officiellement rétrocédée



La base militaire française de Faya au Tchad, a été «rétrocédée» jeudi à l'armée tchadienne, moins d'un mois après l'annonce surprise de la suspension de l'accord militaire entre Paris et N'Djamena, a annoncé l'Etat-major tchadien dans un communiqué transmis à l'AFP. Des soldats français, sans qu'on ne connaisse l'effectif précis, ont quitté Faya par la route pour rejoindre N'Djamena, un peu moins de 780 kilomètres au sud-ouest.

Les véhicules militaires provenant des bases françaises de Faya Larneau, Abéché et N'Djamena doivent être «rapatriés en France via le port de Douala (au Cameroun, ndlr), avec une échéance attendue d'ici janvier» et «le trajet maritime prendra environ trois semaines» selon un responsable de l'armée française cité dans une publication du ministère tchadien des Armées.

Vendredi dernier, une première unité de 120 soldats français avait quitté N'Djamena à destination de la France, dix jours après le départ d'avions de chasse.

## Nigeria: dix civils tués par erreur dans un raid aérien de l'armée

Dix civils ont été tués et six autres blessés dans le nord-ouest du Nigeria, victimes mercredi d'un bombardement de l'armée qui visait des jihadistes, ont indiqué jeudi les autorités locales. Les raids visaient des jihadistes du groupe Lakurawa dans l'Etat du Sokoto, mais ont touché deux villages voisins, Gidan Bisa et Runtawa. Le gouverneur de l'Etat de Sokoto Ahmad Aliyu a imputé les morts à un «un tir accidentel raté de l'armée nigériane», sans donner de bilan.

Un conseiller du président Bola Tinubu, après avoir parlé de «fake news» mercredi, a fait marche arrière. «Je regrette profondément le malentendu que mes déclarations initiales ont pu causer», a déclaré Dada Olusegun sur le réseau social X, estimant que l'incident illustrait «les difficultés à rendre compte des opérations complexes où les civils et les bandits sont mélangés».

de ne pas reconnaître qu'une large marge de la population goutte régulièrement à la bonne saveur de nouveaux gains sociaux. Elle aurait grand tort si elle ne s'en montrerait pas digne.

Des fins de mois, pour ceux qui en ont eu, ont été à l'évidence difficiles. Nul n'a échappé à la vie chère et à la crise. La colère et les regrets ne se sont pas absents pour les ordinaires, des plus aléatoires aux essentiels. Des inondations, il y en a eu. La sécheresse aussi. Comme partout dans le monde, le réchauffement climatique n'a pas fait de détour pour que le pays soit épargné par ses effets. Mais quand tous les comptes sont faits et quand les comparaisons objectives avec les autres sont établies, le bilan est positif à plus d'un titre.